



Communiqué de presse

LA CIBC ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 2004

Faits saillants des résultats du troisième trimestre

- Bénéfice net : 620 M\$
- Résultat dilué par action : 1,60 \$
- Rendement des capitaux propres : 21,3 %
- Ratio du capital de première catégorie : 10,9 %
- Rendement par rapport aux objectifs stratégiques
 - Risque de crédit à l'égard des entreprises
 - Recul de 65 % comparativement au 2^e trimestre de 2002 (contre l'objectif de 33 % de 2005)
 - Portefeuille de services de banque d'affaires
 - Baisse de 22 % par rapport au 2^e trimestre de 2002, 35 % en tenant compte des ventes en cours décrites ci-après (contre un objectif de 33 % pour 2005)
 - Composition des activités
 - Activités de détail : 71 % (contre un objectif de 70 % pour 2005)

(Toronto, le 25 août 2004) – Pour le troisième trimestre terminé le 31 juillet 2004, la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la « CIBC ») a déclaré un bénéfice net de 620 M\$, comparativement à 788 M\$ pour la même période l'an dernier. Le troisième trimestre de 2004 comprend une reprise de la provision générale pour pertes sur créances de 50 M\$ (32 M\$ après impôts), qui reflète l'amélioration continue de la qualité du crédit des entreprises. Le trimestre correspondant de 2003 comprenait 475 M\$ associés au recouvrement des versements excédentaires d'impôts et des intérêts qui s'y rattachent, déduction faite d'une provision pour moins-value associée aux actifs d'impôts futurs américains. Le résultat dilué par action s'est établi à 1,60 \$, comparativement à 2,02 \$ l'an dernier. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 21,3 %, comparativement à 29,9 % pour le troisième trimestre de 2003. Tous les secteurs d'activité de la CIBC ont enregistré un rendement solide, dégageant chacun un bénéfice net plus élevé pour le trimestre 2004 que pour celui de la période correspondante de 2003.

Au troisième trimestre de 2004, le bénéfice net et le résultat dilué par action de la CIBC ont progressé en regard du trimestre précédent, où ils s'étaient établis à respectivement 531 M\$ et à 1,33 \$.

Pendant le trimestre, la CIBC a racheté et annulé environ 5,4 M\$ d'actions ordinaires en vertu de son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Le ratio du capital de première catégorie et le ratio de capital total sont demeurés solides à respectivement 10,9 % et 13,3 %. Le bénéfice net pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004 s'est fixé à 1 760 M\$, comparativement à 1 553 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2003.

Croissance soutenue

« Les solides résultats du troisième trimestre témoignent de nos progrès continus à l'égard de nos quatre principales stratégies d'affaires, a déclaré John S. Hunkin, président et chef de la direction. La CIBC devra se concentrer rigoureusement et de façon continue sur ces stratégies pour atteindre son objectif global de croissance soutenue. »

Réduction du risque

Le risque de crédit de la CIBC à l'égard des entreprises continue de baisser. Il ne reste que 7 % des deux portefeuilles de prêts « destinés à la vente » établis l'an dernier. Depuis le deuxième trimestre de 2002, la CIBC a réduit de 65 % le capital économique attribué à son portefeuille de prêts aux grandes entreprises, surpassant de loin son objectif de réduction initial de 33 % d'ici la fin de 2005.

La valeur du portefeuille de services de banque d'affaires de la CIBC a diminué de 22 % depuis le deuxième trimestre de 2002. La CIBC a conclu des ententes pour la vente de participations dans plusieurs placements privés après la fin du trimestre. Une fois les ventes conclues, la CIBC aura atteint son objectif du deuxième trimestre de 2002 visant à réduire du tiers la valeur comptable de son portefeuille de services de banque d'affaires, en devançant son échéance initiale prévue pour la fin de 2005.

Amélioration de la productivité

L'objectif de la CIBC est d'enregistrer une réduction soutenue de son coefficient d'efficacité. Parmi les initiatives prises au cours du trimestre, la CIBC a négocié des contrats plus avantageux auprès des fournisseurs et a poursuivi ses efforts continus pour améliorer son efficacité opérationnelle. Au cours du trimestre, le coefficient d'efficacité (67,2 %) s'est amélioré par rapport au troisième trimestre de 2003 (68,1 %) et au trimestre précédent (68,0 %).

Changement dans la composition des activités

Une des priorités essentielles est d'accroître le pourcentage de capital économique affecté aux activités de détail. À la fin du troisième trimestre de 2004, 71 % du capital appuyait ces activités, comparativement à 67 % à la fin du trimestre précédent, et à 50 % à la fin du troisième trimestre de 2002. Nous avons donc atteint l'objectif à moyen terme de 70 %.

Croissance des activités de base

Marchés de détail CIBC a enregistré de solides résultats, découlant principalement de la croissance du volume des prêts et des dépôts et de la hausse des revenus d'honoraires, contrebalancés en partie par la baisse des marges. Le secteur des cartes a également bénéficié de la croissance du volume et des revenus d'honoraires. Malgré une concurrence accrue sur le marché des prêts hypothécaires à l'habitation, le secteur des prêts hypothécaires a enregistré des ventes records en juin et juillet. Le bénéfice net de Marchés de détail CIBC s'est fixé à 253 M\$ pour le troisième trimestre, comparativement à 247 M\$ pour le troisième trimestre de 2003, et à 205 M\$ pour le trimestre précédent.

Les revenus de Gestion des avoirs CIBC ont connu un recul en raison de la baisse du volume des activités de négociation et de nouvelles émissions en courtage de détail. Service Impérial CIBC a continué de profiter de la croissance du volume des prêts et des dépôts. Cependant, en raison des coûts à la baisse, le bénéfice net a progressé pendant le troisième trimestre pour se fixer à 106 M\$, comparativement à 87 M\$ pour le troisième trimestre de 2003, et à 99 M\$ pour le trimestre précédent.

Le fléchissement du volume des activités de négociation et de nouvelles émissions a également eu une incidence sur les résultats de Marchés mondiaux CIBC. Globalement, le bénéfice net est demeuré stable, mais les gains nets relatifs aux services de banque d'affaires et le recouvrement des pertes sur créances ont augmenté. Le bénéfice net de Marchés mondiaux CIBC s'est fixé à 257 M\$ pour le troisième trimestre, comparativement à 3 M\$ pour le troisième trimestre de 2003, et à 259 M\$ pour le trimestre précédent.

Autres faits saillants

Marchés de détail CIBC

- *Le client d'abord* : L'amélioration de l'expérience client reste une priorité clé. Pendant le trimestre, la CIBC a :
 - lancé avec succès le nouveau Compte-chèques MaxiOpérations CIBC, qui permet des opérations moyennant des frais fixes mensuels, et le nouveau Compte-chèques Accès quotidien CIBC, qui permet aux clients ayant des besoins de base de payer des frais mensuels moins élevés;
 - lancé le nouveau Service Transfert Express CIBC, qui permet aux clients ayant un Compte-chèques MaxiOpérations CIBC de transférer en toute simplicité à la CIBC les paiements et les dépôts autorisés d'une autre institution financière;
 - ouvert trois autres centres bancaires phares (Winnipeg, et Woodbridge et Pickering en Ontario), pour un total de sept à ce jour. L'ouverture de dix autres centres bancaires phares est prévue d'ici la fin décembre 2004.
- *Amélioration des produits des Services financiers le Choix du Président* : Les clients sont maintenant en mesure d'acheter une gamme de produits d'assurance crédit pour compléter l'éventail de produits de prêt de Services financiers le Choix du Président.
- *Force du secteur des cartes* : Le secteur des cartes de la CIBC maintient sa position en tête de peloton – conservant la part du marché la plus importante au chapitre des volumes d'achat et des encours.

Gestion des avoirs CIBC

- *Dynamisme des produits de placement sur le marché de la consultation en centre bancaire* : Service Impérial CIBC a enregistré une forte croissance de ses revenus sur les produits de placement pendant le trimestre, soit une hausse de 27 % par rapport au troisième trimestre de 2003. Cette croissance s'explique principalement par une augmentation des fonds gérés, et par une solide croissance des revenus et des fonds gérés pour les Services de portefeuille personnalisé CIBC (SPP), programme de fonds commun de placement intégré.
- *Deuxième rang dans le courtage en ligne* : Pro-Investisseurs CIBC s'est hissé au deuxième rang sur le marché du courtage en ligne au Canada d'après le dernier sondage WatchFire GomezPro. Le sondage a fait mention de la diversité du service Pro-Investisseurs CIBC, des améliorations sur le plan de la vitesse et de la disponibilité, ainsi que de l'accessibilité du site, de son intégration et de son contenu de grande qualité.
- *Solutions pour optimiser l'épargne-retraite* : Le service de courtage de plein exercice CIBC Wood Gundy a lancé un plan de retraite individuel pendant le trimestre. Ce produit personnalisé offre une solution de retraite visant principalement à aider les propriétaires de petites entreprises à optimiser leur épargne-retraite.

Marchés mondiaux CIBC

- *Solidité des activités canadiennes* : Marchés mondiaux CIBC a agi en qualité de conseiller financier exclusif auprès de Manitoba Telecom Services Inc. pour l'acquisition d'Allstream Inc., et a agi à titre de cochef de file et preneur ferme pour

l'émission de billets à moyen terme négociables de 350 M\$, qui a servi à financer l'acquisition. Marchés mondiaux CIBC a également agi en qualité de conseiller financier auprès du gouvernement de la Colombie-Britannique dans le cadre de l'entente de Canadian National Railway Co. visant l'exploitation de BC Rail.

- *Succès soutenu dans le secteur immobilier aux États-Unis* : Le Groupe financement immobilier a consolidé son succès du premier semestre en agissant à titre de cochef de file dans le cadre d'une autre vente de portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux réalisée au moyen d'une émission de 1,1 G\$ US.
- *Savoir-faire en financement mondial* : 3i Group plc et Veronis Suhler Stevenson ont fait appel à Marchés mondiaux CIBC en qualité de coordonnateur mondial d'un financement par emprunt pour l'acquisition de Yellow Brick Road, chef de fil européen du secteur des annuaires, pour 1 040 M€

Responsabilité envers les intéressés

L'objectif de la CIBC est de créer de la valeur pour toutes les personnes ayant un intérêt dans la CIBC. Pendant le trimestre, les employés de la CIBC ont célébré la diversité au cours de la 12^e édition du « Mois de la diversité », dans le cadre duquel plus de 150 événements ont eu lieu. L'investissement de la CIBC dans le bien-être de ses employés a été de nouveau reconnu par L'Association canadienne pour la santé mentale, qui lui a décerné son prix le plus prestigieux, soit le *Prix pour la promotion de la santé mentale au travail*. Ce prix souligne la position de leader de la CIBC dans la promotion des programmes visant la santé mentale.

Pendant le trimestre, la CIBC s'est engagée à verser 1 M\$ au College of Agriculture de l'Université de la Saskatchewan pour appuyer un nouveau programme d'entrepreneuriat. Cette contribution servira également au financement d'activités de sensibilisation visant à favoriser le développement économique et agroalimentaire des Premières nations.

Perspectives

Grâce aux saines tendances de la croissance de l'emploi et à l'amélioration continue des profits des sociétés, les perspectives économiques du Canada pour le reste de l'année sont relativement positives. La croissance soutenue des dépenses de consommation devrait amortir le ralentissement de la croissance des exportations, qui traduit un ralentissement de la croissance aux États-Unis au début du deuxième semestre. Le secteur agricole demeure également faible en raison des restrictions imposées par les États-Unis sur les importations de bovins canadiens depuis mai 2003. Les marchés des capitaux continuent de s'attendre à une hausse des taux d'intérêt américains et canadiens, mais il semble que le processus sera graduel. Bien que les marges des produits de services bancaires au détail restent sous pression, et que les activités des marchés financiers soient au ralenti par rapport au début de l'année, la CIBC est en bonne voie pour enregistrer de solides résultats de nouveau cette année.

« Ma priorité continue est de bâtir une organisation dont les résultats financiers sont stables et robustes, et la réputation excellente, indique M. Hunkin. La CIBC est là pour aider ses clients à réaliser ce qui leur tient à cœur. En nous concentrant sur cette optique, nous serons en mesure d'atteindre nos objectifs et de bâtir une entreprise gagnante. Et par gagnante, nous entendons également une entreprise qui appuie son personnel dévoué et les collectivités dans lesquelles elle évolue. Ensemble, ces mesures nous aiderons à créer toujours une valeur supérieure pour les intéressés. »

Les investisseurs et les analystes peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de Kathryn A. Humber, première vice-présidente, Relations avec les investisseurs, au (416) 980-3341. Les médias sont priés de s'adresser à Robert E. Waite, premier vice-président, Communications et affaires publiques, au (416) 956-3330, ou à Emily Pang, première directrice, Communications avec les investisseurs et communications financières, au (416) 980-3512.

L'information figurant après la section « Un mot sur les énoncés prospectifs » fait partie du présent communiqué de presse. (Le conseil d'administration de la CIBC a passé en revue le présent communiqué de presse avant sa publication. Le président et chef de la direction et le chef des finances de la CIBC s'appuient sur les procédés et contrôles relatifs à la communication de l'information de la CIBC pour attester du rapport financier du troisième trimestre et des procédés et contrôles relatifs à la communication de l'information. Le chef de la direction et le chef des finances de la CIBC présenteront volontairement des attestations à la Securities Exchange Commission quant à l'information financière sur le troisième trimestre de la CIBC, y compris les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ci-joints. Elle présentera les mêmes attestations aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières.)

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs qui sont faits conformément aux dispositions d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations concernant les activités, les secteurs d'activité, la situation financière, la gestion des risques, les priorités, les cibles, les objectifs permanents ainsi que les stratégies et les perspectives de la CIBC pour 2004 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Les risques et incertitudes associés à un énoncé prospectif peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de la volonté de la CIBC, influent sur les activités, le rendement et les résultats de la CIBC et de ses secteurs d'activité et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : des changements d'ordre législatif ou réglementaire actuels, en cours ou proposés dans les territoires où la CIBC est en exploitation, dont des modifications futures dans les lois canadiennes réglementant les institutions financières et des modifications réglementaires américaines visant les entreprises étrangères inscrites à la cote d'une bourse américaine, ainsi que les changements apportés aux lignes directrices relatives au capital fondé sur les risques et aux directives sur sa présentation, et leur interprétation; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence de l'application de modifications comptables futures; l'évolution des lois fiscales; la situation ou les changements politiques; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; la fluctuation des taux d'intérêt et de change; la conjoncture économique mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays dans lesquels la CIBC mène ses activités; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; la capacité de la CIBC à élaborer des produits et services, à élargir ses canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les revenus qu'elle en tire, ce qui comprend ses activités de commerce électronique. Cette énumération ne couvre évidemment pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur les énoncés prospectifs de la CIBC. Aussi, ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois qu'il ne leur soit accordé une confiance démesurée. La CIBC ne s'engage pas à mettre à jour le moindre énoncé prospectif du présent communiqué de presse.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU TROISIÈME TRIMESTRE

<i>Non vérifié</i>	<i>Pour les trimestres terminés les, ou à ces dates</i>			<i>Pour les neuf mois terminés les, ou à ces dates</i>	
	31 juil. 2004	30 avril 2004	31 juil. 2003	31 juil. 2004	31 juil. 2003
Données relatives aux actions ordinaires					
Par action - résultat de base	1,62 \$	1,35 \$	2,04 \$	4,51 \$	3,91 \$
- résultat dilué	1,60	1,33	2,02	4,46	3,89
- dividendes	0,60	0,50	0,41	1,60	1,23
- valeur comptable	30,40	30,18	28,42	30,40	28,42
Cours - haut	69,68	71,46	55,42	71,46	55,42
- bas	62,20	64,80	46,27	59,35	39,50
- clôture	66,28	67,19	54,52	66,28	54,52
Nombre d'actions en circulation (<i>en milliers</i>)					
- moyen de base	354 003	358 895	360 270	357 954	359 637
- moyen dilué	357 741	363 125	362 891	362 000	361 577
- à la fin de la période	350 929	356 686	360 921	350 929	360 921
Capitalisation boursière (<i>en millions de dollars</i>)	23 260 \$	23 966 \$	19 677 \$	23 260 \$	19 677 \$
Mesures de valeur					
Cours/bénéfice (<i>sur 12 mois</i>)	11,4	10,8	15,5	11,4	15,5
Rendement des actions (<i>selon le cours de clôture</i>)	3,6 %	3,0 %	3,0 %	3,2 %	3,0 %
Dividendes/bénéfice	37,0 %	37,1 %	19,9 %	35,4 %	31,3 %
Cours/valeur comptable	2,18	2,23	1,92	2,18	1,92
Résultats financiers (<i>en millions de dollars</i>)					
Total des revenus	2 930 \$	3 051 \$	2 866 \$	8 945 \$	8 679 \$
Dotations à la provision pour pertes sur créances	91	207	425	453	1 012
Frais autres que d'intérêts	1 968	2 074	1 952	5 985	6 090
Bénéfice net	620	531	788	1 760	1 553
Mesures financières					
Coefficient d'efficacité	67,2 %	68,0 %	68,1 %	66,9 %	70,2 %
Rendement des actions ordinaires	21,3 %	18,4 %	29,9 %	20,2 %	19,8 %
Marge d'intérêts nette	1,94 %	1,86 %	2,06 %	1,94 %	1,98 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen	2,28 %	2,22 %	2,49 %	2,30 %	2,37 %
Rendement de l'actif moyen	0,88 %	0,76 %	1,09 %	0,83 %	0,72 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen	1,04 %	0,91 %	1,32 %	0,99 %	0,87 %
Données du bilan et hors bilan (<i>en millions de dollars</i>)					
Encaisse, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	82 153 \$	84 767 \$	83 678 \$	82 153 \$	83 678 \$
Prêts et acceptations	142 575	140 152	141 654	142 575	141 654
Total de l'actif	277 879	284 175	283 254	277 879	283 254
Dépôts	193 020	195 637	198 092	193 020	198 092
Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires	10 667	10 763	10 257	10 667	10 257
Actif moyen	279 008	284 242	285 829	281 574	286 670
Actif productif d'intérêts moyen	237 399	237 601	236 516	237 365	238 904
Capitaux propres moyen des porteurs d'actions ordinaires	10 704	10 693	9 835	10 663	9 559
Biens administrés	749 800	763 100	688 600	749 800	688 600
Mesures de la qualité du bilan					
Actions ordinaires/actif pondéré en fonction du risque	9,1 %	9,2 %	8,5 %	9,1 %	8,5 %
Actif pondéré en fonction du risque (<i>en milliards de dollars</i>)	117,3 \$	117,1 \$	120,6 \$	117,3 \$	120,6 \$
Ratio du capital de première catégorie	10,9 %	11,0 %	10,2 %	10,9 %	10,2 %
Ratio de capital total	13,3 %	12,8 %	12,2 %	13,3 %	12,2 %
Autre information					
Ratio détail/gros ¹⁾	71 % / 29 %	67 % / 33 %	60 % / 40 %	71 % / 29 %	60 % / 40 %
Effectif permanent	36 965	36 778	37 076	36 965	37 076

1) Les activités de détail comprennent Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC et le Groupe Entreprises (inclus dans Marchés mondiaux CIBC). Les activités de gros englobent Marchés mondiaux CIBC, à l'exclusion du Groupe Entreprises. Le ratio représente le capital attribué aux secteurs d'activité à la fin de la période.

RAPPORT DE GESTION

SURVOL DES ÉTATS CONSOLIDÉS

Résultats

Pour le trimestre, le bénéfice net de la CIBC s'est élevé à 620 M\$, en baisse de 168 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2003, qui comprenait un montant de 475 M\$ relatif au recouvrement du versement excédentaire d'impôts sur les bénéfices et aux intérêts connexes, déduction faite d'une provision pour moins-value au titre de l'actif d'impôts futurs américain. Compte non tenu de ces facteurs, le bénéfice net a été plus élevé, surtout en raison d'une baisse de la provision pour pertes sur créances, en partie due à une reprise de 50 M\$ (32 M\$ après impôts) de la provision générale et à une progression des gains des services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur.

Le bénéfice net a grimpé de 89 M\$ par rapport au trimestre précédent, surtout en raison de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004, le bénéfice net s'est élevé à 1 760 M\$, en hausse de 207 M\$ par rapport à la période correspondante en 2003, principalement en raison d'une diminution de la provision pour pertes sur créances, comprenant une reprise de 50 M\$ (32 M\$ après impôts) de la provision générale, et de la hausse des gains des services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur. Le bénéfice net de la période correspondante en 2003 avait été touché par les questions fiscales décrites ci-dessus, qui avaient été en partie contrebalancées par une baisse de valeur de 81 M\$ après impôts associée au contrat avec Air Canada.

Le résultat dilué par action et le rendement des capitaux propres se sont respectivement établis à 1,60 \$ et 21,3 % pour le trimestre, comparativement à 2,02 \$ et 29,9 % pour le troisième trimestre de 2003 et à 1,33 \$ et 18,4 % pour le trimestre précédent. Le résultat dilué par action et le rendement des capitaux propres pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004 se sont respectivement chiffrés à 4,46 \$ et 20,2 %, contre 3,89 \$ et 19,8 % pour la même période en 2003.

en millions de dollars	Pour les trois mois terminés les			Pour les neuf mois terminés les	
	31 juil. 2004	30 avril 2004	31 juil. 2003	31 juil. 2004	31 juil. 2003
Revenu net d'intérêts	1 360 \$	1 299 \$	1 482 \$	4 094 \$	4 244 \$
Revenu autre que d'intérêts	1 570	1 752	1 384	4 851	4 435
Total des revenus	2 930	3 051	2 866	8 945	8 679
Dotation à la provision pour pertes sur créances	91	207	425	453	1 012
Frais autres que d'intérêts	1 968	2 074	1 952	5 985	6 090
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	871	770	489	2 507	1 577
Impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	251	239	(299)	747	24
Bénéfice net	620 \$	531 \$	788 \$	1 760 \$	1 553 \$

Revenus

Revenu net d'intérêts

Le revenu net d'intérêts a diminué de 122 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2003, surtout en raison de la baisse du revenu des activités de trésorerie et d'un rétrécissement des écarts sur les CPG, les Services bancaires personnels et les Services à la PME ainsi que sur les cartes. De plus, la période précédente comprenait des intérêts plus élevés relativement au versement excédentaire d'impôts sur les bénéfices.

Le revenu net d'intérêts a enregistré une hausse de 61 M\$ en regard du trimestre précédent, qui s'explique essentiellement par l'augmentation du revenu tiré des activités de négociation, la croissance du volume des Services bancaires personnels et des Services à la PME et des cartes, de même que par les deux jours supplémentaires du trimestre. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par le rétrécissement des marges sur les Services bancaires personnels et les Services à la PME, les cartes et les prêts hypothécaires.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004, le revenu net d'intérêts a diminué de 150 M\$ par rapport à la période correspondante en 2003, surtout en raison du rétrécissement des marges sur les Services bancaires personnels et les Services à la PME, les CPG et les cartes, d'une diminution de notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises et d'un fléchissement du revenu tiré des activités de négociation, et malgré la hausse du volume pour les cartes, les Services bancaires personnels et les Services à la PME. Par ailleurs, la période précédente avait été marquée par des intérêts plus élevés relativement au versement excédentaire d'impôts sur les bénéfices.

Revenu autres que d'intérêts

Le revenu autre que d'intérêts a augmenté de 186 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2003, surtout grâce à la hausse des gains des services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur, à celle des gains sur les ventes des portefeuilles de prêts destinés à la vente et à la progression du revenu des services de gestion d'actifs sur honoraires. Ces hausses ont été partiellement contrebalancées par le déclin des activités internationales de titrisation et des opérations de crédit-bail structuré.

Le revenu autre que d'intérêts a fléchi de 182 M\$ en regard du trimestre précédent, principalement à cause du recul du revenu tiré des activités de négociation, des honoraires tirés des produits bancaires d'investissement et de crédit et des gains tirés des portefeuilles de prêts destinés à la vente. Ce recul a été en partie compensé par la hausse des gains des services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004, le revenu autre que d'intérêts a augmenté de 416 M\$ en regard de la période correspondante en 2003, ce qui tient

essentiellement à la hausse des gains des services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur, à l'accroissement des gains sur les ventes des portefeuilles de prêts destinés à la vente, à la progression du revenu des services de gestion d'actifs sur honoraires et à l'augmentation du revenu des activités de financement immobilier aux États-Unis. Ces facteurs ont néanmoins été neutralisés par la perte de revenus permanents et le gain avant impôts de 52 M\$ sur la vente des entreprises de clientèle privée et de gestion de l'actif d'Oppenheimer en janvier 2003 (la vente d'Oppenheimer).

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances du trimestre a reculé de 334 M\$ en regard du troisième trimestre de 2003, grâce, surtout, aux conditions favorables du marché, à notre programme permanent visant la réduction du risque ainsi qu'à une reprise de 50 M\$ de la provision générale. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par des pertes plus importantes dans les Services à la PME, les prêts personnels et les cartes. Les résultats de la période précédente comprenaient une perte de 135 M\$ relative aux prêts destinés à la vente.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a reculé de 116 M\$ par rapport au trimestre précédent étant donné les conditions favorables du marché et la reprise de la provision générale.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004, la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 559 M\$ en regard de la période correspondante en 2003, ce qui tient surtout aux conditions favorables du marché, à notre programme permanent visant la réduction du risque ainsi qu'à la reprise de la provision générale indiquée ci-dessus, ces éléments ayant été en partie contrebalancés par la hausse des pertes dans les secteurs des prêts personnels, des cartes et des prêts aux exploitations agricoles. Les résultats de la période précédente comprenaient une perte de 135 M\$ relative aux prêts destinés à la vente.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont été comparables à ceux du troisième trimestre de 2003.

Par contre, ils ont régressé de 106 M\$ par rapport au trimestre précédent, surtout à cause de la diminution de la charge de rémunération liée aux revenus.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004, les frais autres que d'intérêts ont diminué de 105 M\$ par rapport à la période correspondante en 2003, qui comprenait une baisse de valeur de 128 M\$ liée au contrat avec Air Canada. Compte non tenu de l'incidence de cette baisse de valeur, les frais autres que d'intérêts ont été plus élevés, principalement à cause d'une hausse de la rémunération liée aux revenus, à une provision de 50 M\$ relative aux opérations avec certains fonds de couverture aux États-Unis, dont il est question à la section Fonds de couverture de la rubrique Litiges et affaires réglementaires, et à l'accroissement des coûts associés à nos nouveaux locaux, à New York. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par

la baisse des dépenses découlant de la vente d'Oppenheimer.

Impôts sur les bénéfiques

La charge d'impôts a grimpé de 550 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2003, surtout en raison de la constatation, en 2003, d'un recouvrement de 689 M\$ des impôts sur les bénéfiques relatifs à certaines opérations étrangères, en partie contrebalancé par une charge de 232 M\$ relative à une provision pour moins-value tenant à l'actif d'impôts futurs provenant des activités américaines. La hausse des bénéfiques a également été un facteur dans l'augmentation de la charge d'impôts.

La charge d'impôts a augmenté de 12 M\$ par rapport au trimestre précédent, surtout en raison de la hausse des revenus et de la diminution des recouvrements d'impôts, et malgré la baisse des impôts sur les bénéfiques attribuable à la vente des actions de Global Payments Inc.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004, la charge d'impôts s'est accrue de 722 M\$ en regard de la période correspondante en 2003, pour les raisons décrites ci-dessus.

Le taux d'imposition réel de la CIBC a été de 28,7 % pour le trimestre, comparativement à (61,3) % pour le troisième trimestre de 2003 et à 30,9 % pour le trimestre précédent. Le taux d'imposition réel de la CIBC pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004 a été de 29,7 %, contre 1,4 % pour la même période en 2003.

À la fin du trimestre, notre actif d'impôts futurs américains s'est établi à 448 M\$ US, déduction faite d'une provision pour moins-value de 165 M\$ US. Les normes comptables exigent une provision pour moins-value lorsqu'il est plus probable qu'improbable que la totalité ou une partie des actifs d'impôts futurs ne seront pas réalisés avant leur échéance. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la page 25 du rapport annuel de 2003. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, nous sommes d'avis, d'après toutes les informations dont nous disposons, qu'il est plus probable qu'improbable que tous les actifs d'impôts futurs, déduction faite de la provision pour moins-value, seront réalisés.

Bilan consolidé

L'actif a totalisé 277,9 G\$, en hausse de 0,7 G\$ par rapport au 31 octobre 2003. Cette hausse découle principalement des valeurs du compte de négociation (3,3 G\$), des prêts personnels et des prêts sur cartes de crédit (2,9 G\$), des prêts hypothécaires à l'habitation (1,2 G\$), des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques (0,6 G\$) et des autres actifs (0,5 G\$). Elle a néanmoins subi les effets de la diminution des valeurs du compte de placement (2,4 G\$), des instruments dérivés à la valeur marchande (2,0 G\$), des prêts aux entreprises et aux gouvernements et des acceptations, y compris les prêts transférés au portefeuille des prêts destinés à la vente (1,9 G\$), des valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente (1,2 G\$) ainsi que de l'encaisse et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques (0,3 G\$).

L'utilisation accrue du bilan par les cartes (croissance de 6 %) et les prêts personnels (croissance de 10 %) reflète la poursuite des efforts visant à réaffecter les ressources du bilan aux activités affichant un bénéfice solide, revêtant une grande importance stratégique et possédant un potentiel de croissance à long terme. Cet accroissement a été en partie effacé par le recul des prêts aux entreprises et aux gouvernements et des acceptations, et des prêts transférés aux portefeuilles de prêts destinés à la vente (recul de 5 %)

L'excédent net non matérialisé de la valeur marchande sur la valeur comptable du portefeuille de placements de la CIBC totalisait 539 M\$ à la fin du trimestre. Les gains nets non réalisés de 646 M\$ dans les titres de sociétés sont liés principalement aux placements détenus dans le portefeuille de services de banque d'affaires.

Litiges et affaires réglementaires

La CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires dans le cours normal des affaires. Dans certains cas, des réclamations en dommage-intérêts considérables sont déposées contre la CIBC et ses filiales. Il est difficile de prévoir l'issue de ces poursuites, mais, en nous fondant sur nos connaissances actuelles et des avis juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, considérées individuellement ou collectivement, aura une incidence défavorable sur le bilan consolidé de la CIBC. Cependant, l'issue de certaines poursuites peut influencer sur nos résultats d'exploitation au cours d'une période donnée.

Fonds de couverture

La Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et le bureau du procureur général de l'État de New York (le « NYAG ») mènent actuellement une enquête sur la CIBC et sur les services de financement et de courtage fournis par la CIBC à certains fonds de couverture participant à des opérations d'anticipation du marché des fonds communs de placement. En février 2004, la SEC a déposé une procédure civile et le NYAG, une plainte criminelle, contre un ancien employé de la CIBC pour son rôle dans l'obtention de sources de financement par l'entremise de la CIBC pour des fonds de couverture recourant à des pratiques illicites d'anticipation du marché et de transactions post-clôture sur fonds communs de placement, ce dont, selon les allégations, il avait connaissance. Nous collaborons et continuerons de collaborer à ces enquêtes et à d'autres enquêtes connexes. Par ailleurs, deux filiales de la CIBC sont désignées comme défenderesses dans un recours collectif, intenté au nom des porteurs de parts des fonds communs de placement de la société Massachusetts Financial Services, alléguant que la CIBC savait, ou a négligé de tenir compte, que des fonds de couverture qu'elle finançait s'adonnaient à des pratiques malhonnêtes d'anticipation du marché et de transactions post-clôture sur fonds communs de placement. Pendant le premier trimestre de 2004, nous avons constitué une provision de 50 M\$ relativement aux questions découlant de ces enquêtes. Cette provision a été répartie de façon équitable entre Gestion des avoirs CIBC et Marchés

mondiaux CIBC. Bien que nous ne puissions pas encore déterminer le déroulement ou l'issue de ces questions, nous ne nous attendons pas à ce qu'elles aient des répercussions majeures sur le bilan consolidé de la CIBC. Cependant, l'issue de certaines poursuites peut influencer sur nos résultats d'exploitation au cours d'une période donnée.

Enron

Aux États-Unis, la CIBC et certaines de ses sociétés affiliées (collectivement « la CIBC ») ont été désignées comme défenderesses dans diverses poursuites liées à Enron. Au nombre de ces poursuites figure l'affaire *Newby, et al. c. Enron Corp., et al.*, recours collectif présumé pour le compte des actionnaires d'Enron contre plusieurs institutions financières, les comptables et avocats d'Enron et un certain nombre d'initiés d'Enron alléguant la participation à un stratagème frauduleux en contravention des lois fédérales américaines en matière de valeurs mobilières et de diverses lois étatiques. De plus, la CIBC est défenderesse dans un certain nombre de causes connexes intentées devant divers tribunaux américains par des acquéreurs de titres d'Enron et fondées sur des allégations semblables. La CIBC est aussi mise en cause dans plusieurs poursuites intentées par des investisseurs d'Enron contre Arthur Andersen LLP, la société d'experts-comptables d'Enron, laquelle a mis en cause plusieurs institutions financières, dont la CIBC, demandant que les banques soient appelées à contribuer si la responsabilité d'Arthur Andersen LLP à l'égard des demandeurs était reconnue. Dans le cadre de la procédure de faillite d'Enron, celle-ci a déposé une plainte contre six institutions financières, dont la CIBC, demandant entre autres le rejet des réclamations de la CIBC dans le cadre de la faillite ainsi que des dommages-intérêts indéterminés pour avoir prétendument aidé et provoqué les initiés d'Enron dans leur fraude et manquement aux devoirs fiduciaires et pour coalition illégale. Nous sommes d'avis que ces poursuites sont non fondées et nous avons l'intention de toutes les contester vigoureusement. La CIBC a avisé ses assureurs de ces poursuites et nous pensons actuellement que l'assurance souscrite devrait être suffisante pour couvrir toute obligation en découlant. Toutefois, compte tenu du nombre de ces poursuites, des incertitudes relatives au déroulement et à l'issue de ce type de litiges, et de l'importance des montants visés, il est possible que le coût total de ces poursuites soit supérieur à la couverture d'assurance. La CIBC a imputé la franchise de cette police et elle évaluera périodiquement la nécessité de constituer des provisions pour litiges relativement aux affaires liées à Enron. Si des provisions sont requises à l'avenir, elles pourraient avoir des répercussions importantes sur nos résultats d'exploitation pendant une période donnée.

Le 22 décembre 2003, nous avons convenu avec le personnel de la SEC d'un règlement de l'enquête de la SEC concernant certaines opérations de financement structuré intervenues entre la CIBC et Enron. Sans admettre ou nier quelque faute, la CIBC a consenti à une injonction lui ordonnant de ne se livrer à aucune violation des dispositions anti-fraude des lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières. Aux termes du règlement, la CIBC a

versé au total 80 M\$ US en redressement, pénalités et intérêts, montant qui avait fait l'objet d'une provision dans ses états financiers consolidés annuels de 2003. Ce règlement met fin à l'enquête de la SEC à l'égard de la CIBC en ce qui a trait aux affaires liées à Enron. Le même jour, nous avons conclu une entente avec le département de la Justice des États-Unis. Celui-ci a accepté de ne pas poursuivre la CIBC pour des infractions criminelles qui, à son avis, auraient été commises par la CIBC et ses employés relativement à certaines opérations de financement structuré intervenues entre la CIBC et Enron, sous réserve de certains engagements pour une période de trois ans, dont la collaboration soutenue de la CIBC avec le département de la Justice, sa reconnaissance de responsabilité pour la conduite de ses employés, son consentement à se retirer de certaines entreprises et opérations de financement structuré, son consentement à adopter et mettre en œuvre de nouvelles politiques et procédures se rapportant à l'intégrité des états financiers des clients et cocontractants et aux opérations de fin de trimestre et d'exercice, et son engagement à retenir les services d'un cabinet d'avocats pour surveiller son observation de ces nouvelles politiques et procédures. Nous avons aussi convenu avec la Federal Reserve Bank of New York et le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) de mettre en œuvre les politiques et procédures énoncées dans l'entente avec le département de la Justice et de retenir, pendant trois ans, les services d'une société indépendante pour réaliser les procédés de vérification convenus relativement à notre observation de ces politiques.

Retrait de certaines activités

Conformément à notre entente avec le contrôleur désigné par le département de la justice, nous sommes engagés dans la liquidation et le retrait, de façon ordonnée dans le cours normal des affaires, des conduits de créances de Marchés mondiaux CIBC aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie. Pendant le trimestre, d'énormes progrès ont été réalisés. Au 31 juillet 2004, les actifs restants s'élevaient à 2,3 G\$.

Par suite des mesures prises pendant le trimestre, la CIBC a acheté pour 0,6 M\$ d'actifs. Elle devrait, dans le cadre de son retrait, acheter d'autres actifs pour un montant de l'ordre de 1,0 G\$ à 1,3 G\$. Nous prévoyons engager des frais supplémentaires actuellement évalués à 29 M\$, dont 4,1 M\$ ont été constatés au cours du trimestre (14,4 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004).

Locaux de New York

Pendant le premier trimestre de 2004, nous avons signé un bail de 30 ans avec un locataire visant une surface de près de 800 000 pieds carrés, dans l'immeuble de 1,2 million de pieds carrés récemment construit au 300 Madison Avenue, à New York. Aux termes du bail, nous verserons environ 140 M\$ en concessions de location entre la fin de 2004 et

le début de 2006, montant qui sera reporté et amorti sur la durée du bail.

Nous prévoyons commencer à regrouper la plupart de nos activités américaines dans l'espace restant du nouvel immeuble à la fin de 2004 ou au début de 2005. En conséquence, nous quitterons la plupart de nos locaux actuels à New York et prévoyons contracter des pertes de sous-location, à mesure que nous abandonnerons les locaux loués. Ces pertes seront constatées au moment où elles seront contractées et sont estimées entre 50 M\$ et 70 M\$. Elles comprennent une perte de 6 M\$ enregistrée pendant le trimestre relativement à la sous-location d'une partie des locaux.

Cession importante des Services de banque d'affaires

Au cours du trimestre, nous avons vendu environ 2,3 millions d'actions de Global Payments Inc., pour un gain après impôts d'environ 74 M\$. En outre, concernant les 6 millions d'actions que nous détenons encore, nous avons conclu une série d'opérations de couverture au moyen d'instruments dérivés (tunnels), dont les échéances s'échelonnent entre mars 2006 et avril 2007. Elles permettront à la CIBC de bénéficier au prorata de toute augmentation de cours tout en la protégeant contre toute chute importante. À la cession finale de ces actions, compte tenu de la protection offerte par les tunnels, la CIBC prévoit constater dans les périodes futures un gain minimum après impôts d'environ 182 M\$, selon les dates d'échéance prévues.

Événement postérieur à la date du bilan

Le 18 août 2004, nous avons annoncé la vente de Juniper Financial Corp. (Juniper) à Barclays Bank PLC, pour une contrepartie totale de 383 M\$ (293 M\$ US), sous réserve de certains rajustements. Juniper est une société américaine de cartes de crédit détenue à 98 %. Les 2 % restants sont détenus par la haute direction de Juniper. L'opération devrait être conclue à la fin de 2004, sous réserve d'une approbation réglementaire. L'opération devrait se traduire par un gain avant impôts d'environ 98 M\$ (46 M\$ après impôts). Le montant définitif du gain dépend de plusieurs facteurs, qui seront déterminés à la date de clôture de l'opération.

Conventions comptables et estimations critiques

Un sommaire des principales conventions comptables est présenté à la note 1 afférente aux états financiers consolidés de 2003. De nouvelles conventions comptables ont été adoptées au premier trimestre de 2004, comme indiqué à la note 1 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires.

Certaines conventions comptables de la CIBC sont essentielles à la compréhension des résultats d'exploitation

et de la situation financière de la CIBC. Ces conventions comptables critiques exigent de la direction qu'elle pose des jugements et fasse des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions encore incertaines. Pour une description des jugements et estimations sur lesquels repose l'application des conventions et estimations comptables critiques dans le cas des régimes de retraite et autres régimes d'avantages sociaux, se reporter aux pages 16 à 20 du rapport annuel de 2003.

Mesures du rendement

Différentes mesures financières sont utilisées pour évaluer le rendement de la CIBC et de ses entreprises. Certaines mesures sont calculées conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, comme le bénéfice net, la marge d'intérêts nette et le rendement des capitaux propres. D'autres ne sont pas définies par les PCGR, notamment le revenu net d'intérêts sur une base d'imposition équivalente (BIE), le capital économique et le bénéfice économique. Ces mesures n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur la façon dont nous mesurons et présentons le rendement, se reporter à la page 29 du rapport annuel de 2003.

ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La CIBC compte trois secteurs d'activité : Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC et Marchés mondiaux CIBC. Ces secteurs d'activité bénéficient du soutien de cinq groupes fonctionnels, à savoir Administration, Expansion de l'entreprise, Finance, Technologie et opérations, et Trésorerie et gestion du bilan et du risque. Les activités de ces groupes fonctionnels sont intégrées au poste Siège social et autres. Leurs revenus, frais et ressources au bilan sont habituellement ventilés entre les secteurs d'activité. Le groupe Siège social et autres comprend également Juniper Financial Corp., les coentreprises de CIBC Mellon, les débetures de Fahnstock Viner Holding Inc. acquises dans le cadre de la vente d'Oppenheimer de même que d'autres éléments de revenus et de frais et postes du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

En date du 1^{er} novembre 2003, dans le cadre de la mise en œuvre de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 13 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, « Relations de couverture », nous avons, de façon prospective, réformé nos processus de répartition des revenus de trésorerie et d'établissement des prix de transfert des fonds internes comme suit :

- Le prix de transfert des fonds des produits de détail comportant des options intégrées (engagements de prêts hypothécaires, remboursement anticipé et CPG remboursables) comprend maintenant un montant précis pour la couverture du risque lié au comportement du consommateur applicable à ces

options intégrées. Avec ce changement, les gains et les pertes applicables à la couverture de ces risques, auparavant comptabilisés avec les activités visées, sont dorénavant comptabilisés au poste Marchés de détail CIBC-divers et Gestion des avoirs CIBC-divers.

- Les frais de couverture liés au refinancement de prêts hypothécaires avant la date d'échéance et à la titrisation de prêts hypothécaires sont maintenant affectés aux activités hypothécaires afin de mieux aligner ces frais sur les revenus correspondants. Auparavant, ces frais étaient comptabilisés au poste divers de chaque secteur d'activité.

En outre, à compter du 1^{er} novembre 2003, plusieurs comptes de gestion de trésorerie qui étaient auparavant affectés aux produits de crédit et aux services bancaires d'investissement ont été transférés prospectivement au Groupe Entreprises.

De plus, la CIBC a transféré les activités suivantes au poste divers de Marchés de détail CIBC

- bizSmart, qui était classé dans les Services à la PME;
- banque@uboulot, qui était classé dans les Services bancaires personnels.

L'information financière sectorielle des périodes précédentes a été reclassée pour tenir compte de ces changements.

DÉTAIL ET GESTION DES AVOIRS CIBC

Le groupe Détail et Gestion des avoirs CIBC s'inscrit dans la stratégie globale de la CIBC consistant à concentrer ses ressources et à accroître son capital dans ses activités de détail. Il englobe les secteurs d'activité Marchés de détail CIBC et Gestion des avoirs CIBC.

Bien que la CIBC gère les services du Groupe Entreprises par l'entremise de Marchés mondiaux CIBC, certaines institutions financières regroupent ces services avec ceux de détail. Le tableau ci-après présente le bénéfice net de Détail et Gestion des avoirs CIBC et illustre également l'incidence de l'inclusion du Groupe Entreprises dans le groupe Détail et Gestion des avoirs CIBC.

en millions de dollars	Pour les trois mois terminés les			Pour les neuf mois terminés les	
	31 juil. 2004	30 avril 2004	31 juil. 2003	31 juil. 2004	31 juil. 2003
Bénéfice net					
Marchés de détail CIBC	253 \$	205 \$	247 \$	740 \$	659 \$
Gestion des avoirs CIBC	106	99	87	297	277
	359	304	334	1 037	936
Groupe Entreprises	31	30	23	92	73
	390 \$	334 \$	357 \$	1 129 \$	1 009 \$

MARCHÉS DE DÉTAIL CIBC

Le secteur *Marchés de détail CIBC* fournit des services et des produits financiers aux particuliers et aux petites entreprises au Canada. Ces services sont offerts par l'entremise du réseau de centres bancaires, des services bancaires par téléphone, des services bancaires en ligne et par les GAB, ainsi que par l'entremise de services bancaires électroniques de détail en co-marque, les Services financiers le Choix du Président, une coentreprise avec Les Compagnies Loblaw Limitée.

Résultats

en millions de dollars	Pour les trois mois terminés les			Pour les neuf mois terminés les	
	31 juil. 2004	30 avril 2004	31 juil. 2003	31 juil. 2004	31 juil. 2003
Revenus					
Services bancaires personnels	527 \$	492 \$	487 \$	1 516 \$	1 396
Services à la PME	145	140	137	428	402
Cartes	347	333	311	1 027	948
Prêts hypothécaires ⁽¹⁾	148	155	195	425	509
Divers ⁽¹⁾	164	126	127	511	409
Total des revenus	1 331	1 246	1 257	3 907	2 268
Dotation à la provision pour pertes sur créances	202	199	150	563	423
Frais autres que d'intérêts	748	738	734	2 236	2 301
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	381	309	373	1 108	(456)
Impôts sur les bénéfices	128	104	126	368	281
Bénéfice net	253 \$	205 \$	247 \$	740 \$	(737) \$
Coefficient d'efficacité	56,3 %	59,2 %	58,4 %	57,2 %	62,8 %
Rendement des capitaux propres	35,7 %	31,4 %	37,6 %	37,0 %	33,6 %
Profit économique ⁽²⁾⁽³⁾	163 \$	124 \$	165 \$	488 \$	415 \$

- 1) En date du 1^{er} novembre 2003, les frais de couverture liés aux prêts hypothécaires refinancés avant leur échéance et aux titrisations de prêts hypothécaires, qui étaient inclus au poste divers, sont affectés aux prêts hypothécaires. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section analyse par secteur d'activité
- 2) Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires.
- 3) Le rajustement du bénéfice net relativement au coût des capitaux propres a été de 90 M\$ (81 M\$ au 30 avril 2004 et 82 M\$ au 31 juillet 2003), et de 252 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004 (244 M\$ au 31 juillet 2003). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section Mesures du rendement.

Le bénéfice net a augmenté de 6 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2003 et de 48 M\$ en regard du trimestre précédent.

Le bénéfice net des neuf mois terminés le 31 juillet 2004 a progressé de 81 M\$ par rapport au bénéfice net de la même période en 2003, qui comprenait une réduction après impôts de 81 M\$ liée au contrat avec Air Canada.

Revenus

Les revenus ont progressé de 74 M\$ en regard du troisième trimestre de 2003. La croissance du volume des prêts et des dépôts et la hausse des revenus d'honoraires ont favorisé l'augmentation des revenus des Services bancaires personnels et des Services à la PME. Ces résultats ont été en partie contrebalancés par la baisse des marges sur les dépôts. Les revenus tirés des cartes ont grimpé par suite de la croissance des revenus d'honoraires et des volumes. La hausse des revenus d'honoraires et des volumes des prêts

hypothécaires a été neutralisée par les coûts de couverture relatifs aux prêts hypothécaires refinancés avant l'échéance, qui avaient été inclus dans les revenus de trésorerie répartis et présentés au poste Divers en 2003.

Les revenus ont connu une hausse de 85 M\$ par rapport au trimestre précédent. Les revenus des Services bancaires personnels ont augmenté grâce à la croissance du volume des prêts et des dépôts, à la hausse des revenus d'honoraires et à deux journées de plus dans le trimestre. Ces résultats ont été partiellement neutralisés par la baisse des marges sur les dépôts et les prêts. Les résultats du trimestre précédent comprenaient une provision visant à couvrir les remboursements de clients liés à la protection contre les découverts des particuliers et aux prêts-relais résidentiels. La hausse des revenus d'honoraires, deux journées de plus dans le trimestre et la croissance des volumes ont expliqué la croissance des revenus tirés des cartes et des Services financiers Le Choix du Président, présentée dans Divers. Les revenus des Services à la PME ont grimpé grâce à la croissance du volume des dépôts et à deux journées de plus dans le trimestre. Les résultats du trimestre précédent comprenaient aussi la provision susmentionnée. Le déclin des revenus découlant des prêts hypothécaires s'explique par la baisse des marges et la hausse des commissions versées aux autres secteurs, en partie contrebalancées par la croissance des volumes et par les deux journées supplémentaires du trimestre.

Les revenus pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004 se sont accrus de 243 M\$ comparativement à la période correspondante de 2003. Les revenus tirés des Services bancaires personnels et des Services à la PME ont augmenté en raison de la hausse du volume des dépôts et des prêts et de la progression des revenus d'honoraires, en partie neutralisées par le recul des marges sur les dépôts et la provision susmentionnée. Les revenus tirés des cartes ont grimpé par suite de la croissance des volumes et des revenus d'honoraires. La hausse des revenus découlant des Services financiers Le Choix du Président s'explique par la croissance du volume. Les revenus des prêts hypothécaires ont décliné à la suite de la baisse des marges et des coûts de couverture susmentionnés, partiellement neutralisée par l'augmentation des volumes et des revenus d'honoraires.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été accrue de 52 M\$ comparativement au troisième trimestre de 2003, principalement à cause de la hausse des pertes sur cartes et des pertes sur les prêts à la PME et les prêts personnels.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été comparable à celle du trimestre précédent, la hausse des pertes sur cartes et les pertes sur les prêts à la PME ayant été contrebalancées par le recul des pertes sur les prêts aux exploitations agricoles et les prêts personnels.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004 a progressé de 140 M\$ par rapport à la même période en 2003, principalement par suite de l'augmentation des pertes sur

cartes ainsi que des pertes sur les prêts personnels, les prêts aux exploitations agricoles et les prêts aux PME.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 14 M\$ en regard du troisième trimestre de 2003, surtout à cause de la hausse des dépenses de soutien et des pertes d'exploitation, en partie neutralisée par la baisse de la charge de rémunération.

Les frais autres que d'intérêts ont progressé de 10 M\$ par rapport au trimestre précédent, surtout en raison de la hausse de la charge de rémunération et des dépenses en technologie.

Les frais autres que d'intérêts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004 ont fléchi de 65 M\$ par rapport à la même période en 2003, principalement grâce à la réduction de 128 M\$ liée au contrat avec Air Canada en 2003 et à la baisse de la charge de rémunération. Cette amélioration a toutefois été neutralisée dans une certaine mesure par la hausse des dépenses de technologie et de soutien et par des pertes d'exploitation.

À la fin du trimestre, l'effectif permanent s'élevait à 17 360 employés, soit une régression de 199 en regard du troisième trimestre de 2003, principalement attribuable aux programmes de réduction de l'effectif et à la réaffectation d'employés au soutien à l'infrastructure du siège social. L'effectif permanent compte 119 employés de moins par rapport au trimestre précédent.

GESTION DES AVOIRS CIBC

Gestion des avoirs CIBC offre des services personnalisés de vente et de conseil ainsi que des produits et services à une vaste clientèle bien nantie, essentiellement au Canada. Elle propose, par l'intermédiaire du personnel des ventes de ses centres bancaires, un large éventail de produits et de services de placement, dont le courtage traditionnel, le courtage à escompte, la gestion d'actifs, les services bancaires privés et fiduciaires ainsi qu'une vaste gamme de services de placement et de crédit.

Résultats

en millions de dollars	Pour les trois mois terminés les			Pour les neuf mois terminés les	
	31 juil. 2004	30 avril 2004	31 juil. 2003	31 juil. 2004	31 juil. 2003
Revenus					
Service Impérial	195 \$	187 \$	180 \$	570 \$	535 \$
Courtage de détail	233	294	250	785	862
Gestion privée de patrimoine	35	37	39	107	111
Produits de gestion des avoirs	125	120	128	364	388
Divers	23	15	18	63	31
Total des revenus	611	653	615	1 889	1 927
Dotation à la provision pour pertes sur créances	8	8	5	20	12
Frais autres que d'intérêts	446	500	477	1 414	1 494
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	157	145	133	455	421
Impôts sur les bénéfices	51	46	46	158	144
Bénéfice net	106 \$	99 \$	87 \$	297 \$	277 \$
Coefficient d'efficacité	72,9 %	76,6 %	77,5 %	74,8 %	77,5 %
Rendement des capitaux propres	35,5 %	34,6 %	26,9 %	33,2 %	28,5 %
Profit économique ⁽¹⁾⁽²⁾	69 \$	63 \$	48 \$	185 \$	158 \$

1) Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires.

2) Le rajustement du bénéfice net relativement au coût des capitaux propres a été de 37 M\$ pour le trimestre (36 M\$ au 30 avril 2004 et 39 M\$ au 31 juillet 2003) et de 112 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004 (119 M\$ au 31 juillet 2003). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section Mesures du rendement.

Le bénéfice net a augmenté de 19 M\$ en regard du troisième trimestre de 2003 et de 7 M\$ par rapport au trimestre précédent.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004, le bénéfice net a progressé de 20 M\$ par rapport à la période correspondante en 2003, qui avait bénéficié d'un gain après impôts de 28 M\$ sur la vente d'Oppenheimer.

Revenus

Les revenus ont diminué de 4 M\$ en regard du troisième trimestre de 2003, surtout en raison de la baisse du revenu sur les nouvelles émissions et de la diminution des volumes de négociation pour le secteur du courtage de détail ainsi que du fléchissement des revenus tirés des CPG par suite du rétrécissement des marges. Ce recul a été partiellement contrebalancé par une hausse du revenu tiré des services de gestion d'actifs sur honoraires, qui ont été favorisés par un raffermissement du marché des actions.

Les revenus ont régressé de 42 M\$ par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique surtout par la baisse du revenu sur le courtage de détail étant donné la baisse des volumes de négociation et par le fléchissement du revenu tiré des nouvelles émissions, ces baisses ayant en partie été contrebalancées par les deux jours supplémentaires compris dans le trimestre.

Les revenus pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004 ont régressé de 38 M\$ en regard de la même période en 2003, surtout en raison de la perte de revenus permanents et du gain avant impôts de 52 M\$ sur la vente d'Oppenheimer. Compte non tenu de l'incidence de la vente d'Oppenheimer, les revenus ont augmenté de 172 M\$, surtout en raison de la hausse des revenus d'honoraires attribuable au raffermissement des marchés des actions et à l'augmentation des ventes nettes de produits de gestion des avoirs ainsi que de l'augmentation du revenu du courtage de détail découlant de la croissance des volumes de négociation et de l'augmentation des nouvelles émissions. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par le recul des revenus tirés des CPG tenant à la pression soutenue exercée sur les marges.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont baissé de 31 M\$ en regard du troisième trimestre de 2003, qui comprenait le coût des services de transition associé à la vente d'Oppenheimer.

Les frais autres que d'intérêts ont reculé de 54 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la baisse de la rémunération liée aux revenus dans le secteur du courtage de détail et des provisions pour frais juridiques.

Les frais autres que d'intérêts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004 ont reculé de 80 M\$ en regard de la même période en 2003, surtout à cause de la baisse des frais de 214 M\$ découlant de la vente d'Oppenheimer. Cette baisse a néanmoins été contrebalancée dans une certaine mesure par l'augmentation de la rémunération liée aux revenus pour le secteur du courtage de détail et par les provisions pour frais juridiques.

À la fin du trimestre, l'effectif permanent était de 6 522, marquant un recul de 234 par rapport au troisième trimestre de 2003. Cela est dû essentiellement à la réduction du personnel de soutien et à la réaffectation de membres du personnel aux services de soutien à l'infrastructure. L'effectif permanent comptait 74 employés de moins qu'au trimestre précédent, surtout en raison de la réaffectation de membres du personnel aux services de soutien à l'infrastructure.

MARCHÉS MONDIAUX CIBC

Marchés mondiaux CIBC est un chef de file parmi les banques d'investissement nord-américaines, avec des créneaux au Royaume-Uni et en Asie. Nous offrons des solutions innovatrices complètes en matière de capital aux sociétés en croissance et sommes présents sur tous les marchés financiers. Nous offrons des services-conseils spécialisés à un large éventail de secteurs et fournissons à nos clients des recherches sur les titres d'emprunt et de participation.

Résultats

(en millions de dollars)	Pour les trois mois terminés les			Pour les neuf mois terminés les	
	31 juil. 2004	30 avril 2004	31 juil. 2003	31 juil. 2004	31 juil. 2003
Revenus (BIE) ^{1,2}					
Marchés financiers	321 \$	421 \$	378 \$	1 136 \$	1 189 \$
Produits bancaires d'investissement et de crédit	326	442	310	1 134	1 195
Services de banque d'affaires	108	83	6	205	(56)
Groupe Entreprises	110	111	104	340	335
Divers	12	(4)	33	19	66
Total des revenus (BIE) ^{1,2}	877	1 053	831	2 834	2 729
Rajustement selon la BIE	37	35	35	112	94
Total des revenus (Recouvrement de) dotation à la provision pour pertes sur créances	840	1 018	796	2 722	2 635
Frais autres que d'intérêts	(74)	(9)	269	(98)	567
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	600	670	576	1 865	1 800
Impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	314	357	(49)	955	268
Bénéfice net	57	98	(52)	245	21
	257 \$	259 \$	3 \$	710 \$	247 \$
Coefficient d'efficacité	71,5 %	65,8 %	72,4 %	68,5 %	68,3 %
Coefficient d'efficacité (BIE) ^{1,2}	68,5 %	63,6 %	69,3 %	65,8 %	66,0 %
Rendement des capitaux propres	45,2 %	40,1 %	(1,5) %	37,1 %	7,4 %
Profit économique ^{2,3}	185 \$	178 \$	(102) \$	469 \$	(102) \$

- (1) La direction analyse le revenu net d'intérêts compris dans le total des revenus et le coefficient d'efficacité sur une base d'imposition équivalente (BIE), comme il est expliqué à la section mesures du rendement.
- (2) Pour obtenir de l'information sectorielle additionnelle, se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires.
- (3) Le rajustement du bénéfice net relativement au coût des capitaux propres a été de 72 M\$ pour le trimestre (81 M\$ au 31 avril 2004; 105 M\$ au 31 juillet 2003) et de 241 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004 (349 M\$ au 31 juillet 2003). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section Mesures du rendement.

Le bénéfice net a grimpé de 254 M\$ en regard du troisième trimestre de 2003, essentiellement par suite de la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le bénéfice net a été comparable à celui du trimestre précédent, les revenus inférieurs ayant été compensés par une baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, par la diminution des impôts et par le recul de la rémunération liée aux revenus.

Le bénéfice net pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004 a progressé de 463 M\$ par rapport à la même période de 2003 en raison d'une réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Revenus

Les revenus ont fait un bond de 44 M\$ comparativement au troisième trimestre de 2003, grâce principalement à l'augmentation des gains dans le secteur des services de banque d'affaires, déduction faite des réductions de valeur, et des gains sur les ventes dans les portefeuilles de prêts destinés à la vente. Cette hausse a été en partie contrebalancée par la baisse des revenus tirés de nos opérations sur actions et titres à revenu fixe par le recul des intérêts créditeurs nets découlant de la réduction du portefeuille de prêts aux entreprises, ainsi que par la diminution continue des activités de titrisation d'actifs et des opérations de crédit-bail structuré.

Le fléchissement de 178 M\$ des revenus en regard du trimestre précédent s'explique surtout par la baisse des opérations sur actions, des honoraires tirés des produits bancaires d'investissement et de crédit, des gains sur les portefeuilles de prêts destinés à la vente et des activités de financement immobilier aux États-Unis, partiellement contrebalancés par la hausse des gains dans le secteur des services de banque d'affaires, déduction faite des réductions de valeur.

Les revenus pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004 ont progressé de 87 M\$ par rapport à la même période en 2003, surtout en raison de la hausse des gains dans le secteur des services de banque d'affaires, déduction faite des réductions de valeur, des gains sur les portefeuilles de prêts destinés à la vente et de la croissance de nos activités de financement immobilier aux États-Unis. Cette hausse a été néanmoins atténuée par des intérêts créditeurs nets inférieurs découlant de la réduction de notre portefeuille de prêts aux entreprises et de la diminution continue des activités de titrisation d'actifs et des opérations de crédit-bail structuré.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a reculé de 343 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2003, principalement en raison de la conjoncture favorable du marché et de notre programme de réduction des risques. Les résultats des périodes précédentes comprenaient une perte de 135 M\$ liée aux prêts destinés à la vente.

Le recouvrement net des pertes sur créances s'est accru de 65 M\$ en regard du trimestre précédent grâce à la hausse des reprises et des recouvrements.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004 a reculé de 665 M\$ par rapport à la même période de 2003 pour les raisons susmentionnées.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 24 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2003, surtout par suite de l'augmentation de la rémunération liée aux revenus et des coûts relatifs à nos nouveaux locaux à New York. Les résultats de l'exercice précédent comprenaient une provision de 60 M\$ liée aux questions concernant les activités de la CIBC avec Enron.

Les frais autres que d'intérêts ont fléchi de 70 M\$ en comparaison du trimestre précédent, surtout en raison de la baisse de la rémunération liée aux revenus.

Les frais autres que d'intérêts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004 ont progressé de 65 M\$ comparativement à la période correspondante de 2003, grâce essentiellement à la hausse de la rémunération liée aux revenus.

À la fin du trimestre, l'effectif permanent s'élevait à 2 326, soit un recul de 93 comparativement au troisième trimestre de 2003 découlant principalement des programmes de réduction de l'effectif. L'effectif permanent était semblable à celui du trimestre précédent.

Impôts sur les bénéfices

Marchés mondiaux CIBC mène ses activités dans un certain nombre de pays et régions assujettis à différents taux d'imposition. C'est pourquoi la charge d'impôts globale comptabilisée pour chaque période est déterminée, en partie, selon la proportion relative des bénéfices générés dans chaque juridiction fiscale.

SIÈGE SOCIAL ET AUTRES

*Le groupe **Siège social et autres** comprend les cinq groupes fonctionnels, soit Administration, Expansion de l'entreprise, Finance, Technologie et opérations, et Trésorerie, Gestion du bilan et du risque (TGBR), ainsi que Juniper Financial Corp., les coentreprises de CIBC Mellon, les débetures de Fahnstock Viner Holdings Inc. et d'autres éléments de revenus et de frais et postes du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les revenus et frais des groupes fonctionnels sont généralement répartis entre les secteurs d'activité.*

Résultats

(en millions de dollars)	Pour les trois mois terminés les			Pour les neuf mois terminés les	
	31 juil. 2004	30 avril 2004	31 juil. 2003	31 juil. 2004	31 juil. 2003
Total des revenus	148 \$	134 \$	198 \$	427 \$	453 \$
(Recouvrement de) dotation à la provision pour pertes sur créances	(45)	9	1	(32)	10
Frais autres que d'intérêts	174	166	165	470	495
Bénéfice (perte) avant impôts et taxes et part des actionnaires sans contrôle	19	(41)	32	(11)	(52)
Impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	15	(9)	(419)	(24)	(422)
Bénéfice net (perte nette)	4 \$	(32) \$	451 \$	13 \$	370 \$

La baisse de 447 M\$ du bénéfice net au troisième trimestre de 2004 comprend le recouvrement du versement excédentaire d'impôts sur les bénéfices et des intérêts afférents, ce recouvrement ayant été contrebalancé par la provision pour moins-value liée aux actifs d'impôts futurs américains. En outre, la hausse des dépenses affectées aux projets d'infrastructure, notamment les projets de gouvernance et de risque à la réputation et la baisse des intérêts sur les remboursements d'impôts, a été partiellement compensée par une reprise de 50 M\$ (32 M\$ après impôts) de la provision générale pour pertes sur créances.

En regard du trimestre précédent, la hausse du bénéfice net de 36 M\$ s'explique par la reprise de la provision générale pour pertes sur créances et la diminution des radiations d'immobilisations, partiellement atténuées par un recouvrement d'impôts au trimestre précédent et par l'accroissement des dépenses affectées aux projets d'infrastructure.

Le bénéfice net pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004 a diminué de 357 M\$ par rapport à la même période en 2003, surtout en raison des facteurs liés à l'impôt sur les bénéfices et aux projets d'infrastructure susmentionnés, partiellement neutralisés par la progression des revenus de trésorerie non répartis, la réduction des charges d'impôts liées à la hausse de nos actifs d'impôts futurs et la reprise de la provision générale pour pertes sur créances.

L'effectif permanent a totalisé 10 757 personnes à la fin du trimestre, en hausse de 415 par rapport au troisième trimestre de 2003 et de 383 comparativement au trimestre précédent. Cette hausse s'explique surtout par la

réaffectation de certains employés des unités fonctionnelles à des postes d'appui à l'infrastructure du siège social.

Après la fin du trimestre, nous avons conclu une entente en vue de vendre Juniper à Barclays Bank PLC. L'opération devrait être conclue à la fin de l'année 2004. Nous prévoyons constater à cet égard un gain avant impôts d'environ 98 M\$ (46 M\$ après impôts). Cette vente n'aura pas une incidence importante sur le bénéfice d'exploitation futur.

GESTION DU RISQUE

Notre approche à l'égard de la gestion du risque et des ressources du bilan est sensiblement la même que celle décrite aux pages 45 à 57 du rapport annuel de 2003. Le comité de gestion du risque a confirmé la reconduction annuelle des principes, normes, procédés et méthodes de mesure utilisés en gestion du risque, au cours du trimestre, suivant la recommandation du comité du risque et du capital ou du comité d'exploitation et d'administration.

Gestion du risque de crédit

À la fin du trimestre, les prêts douteux bruts s'établissaient à 1,07 G\$, en baisse par rapport à 1,38 G\$ au 31 octobre 2003 et à 1,23 G\$ pour le dernier trimestre.

Le secteur des exploitations agricoles a enregistré la hausse la plus forte de prêts douteux bruts, et le secteur du commerce de détail et des services, la baisse la plus importante, depuis le 31 octobre 2003. Au cours du trimestre, les prêts douteux bruts ont fléchi de 61 M\$ au Canada, de 79 M\$ aux États-Unis et de 23 M\$ dans les autres pays.

La dotation à la provision pour pertes sur créances du trimestre s'est chiffrée à 91 M\$, soit un recul en regard des 425 M\$ du troisième trimestre de 2003 et une baisse par rapport aux 207 M\$ du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2004 a totalisé 453 M\$, soit une baisse par rapport à celle de 1 012 M\$ pour la période correspondante de 2003.

La dotation trimestrielle à la provision pour pertes sur créances relative aux prêts aux entreprises et aux gouvernements s'est établie à (28 M\$). Ce montant s'explique par le recouvrement de sommes radiées précédemment et par la reprise de dotations à des provisions pour spécifiques pour des créances jugées irrécouvrables par suite de leur recouvrement. La dotation trimestrielle à la provision pour pertes sur prêts à la consommation a baissé à 169 M\$, contre 174 M\$ au trimestre précédent. Par ailleurs, l'augmentation de 4 M\$, par rapport au trimestre précédent, de la dotation à la provision pour pertes sur créances des cartes de crédit a été neutralisée par la diminution de 9 M\$ de celle relative aux autres prêts personnels. Également, un montant de 50 M\$ a été défalqué de la provision générale pour pertes sur créances au cours du trimestre, surtout en raison de la réduction du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements.

À la fin du trimestre, la provision totale pour pertes sur créances de la CIBC, composée de provisions spécifiques et de provisions générales, s'établissait à 1,88 G\$, en baisse de 76 M\$ en regard du 31 octobre 2003. La baisse de 599 M\$ de la provision totale, enregistrée depuis la fin du troisième trimestre de 2003, est attribuable à la réduction de 399 M\$ des provisions spécifiques et de 200 M\$ des provisions générales.

Gestion du risque de marché

Le tableau suivant présente la valeur à risque (VAR) moyenne par catégorie de risque pour les activités de négociation combinées de la CIBC. Le risque total a augmenté par rapport au troisième trimestre de 2003, surtout en raison de la hausse du risque lié aux taux d'intérêt. Les revenus tirés des activités de négociation ont été positifs pour 85 % des jours du trimestre et les pertes de négociation n'ont jamais dépassé la VAR.

Le risque du marché lié aux activités de négociation de la CIBC a diminué de plus de 40 % au cours des trois derniers exercices, la CIBC s'étant fixé comme objectif de réduire la volatilité de ses bénéfices.

VAR PAR CATÉGORIE DE RISQUE - PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION

en millions de dollars	Trimestre terminé le 31 juillet 2004		Trimestre terminé le 31 juillet 2003		Cumul 2004	Cumul 2003
	Fin T3	Moyenne	Fin T3	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	4,6	6,3	2,4	3,2	4,3	4,1
Risque d'écart de crédit	3,1	2,7	3,3	3,7	2,6	4,8
Risque lié aux actions	5,3	5,2	5,1	5,5	5,2	6,5
Risque de change	0,9	0,5	0,8	0,6	0,7	0,5
Risque lié aux marchandises	1,4	1,8	0,9	1,3	1,5	1,4
Effet de diversification ¹	(8,1)	(8,4)	(6,0)	(6,8)	(7,2)	(7,3)
Risque total	7,2	8,1	6,5	7,5	7,1	10,0

1) La VAR globale est inférieure à la somme des VAR des différents risques de marché en raison de la réduction du risque découlant de la diversification des portefeuilles.

Gestion du risque d'illiquidité

Dans le cadre de nos stratégies d'atténuation du risque de crédit, nous continuons de diversifier nos sources de fonds de gros à terme, par client, devise, type et région géographique. Les dépôts personnels de base demeurent la principale source de financement fiable pour le bilan. Au 31 juillet 2004, les dépôts de particuliers en dollars canadiens totalisaient 67,2 G\$.

La CIBC gère le risque d'illiquidité éventuel par le maintien, en gestion distincte, de groupes d'actifs liquides de grande qualité non grevés, financés à terme. Ces actifs peuvent être vendus ou cédés en garantie d'emprunts, assurant ainsi une source immédiate de liquidités. Au 31 juillet 2004, les actifs liquides comprenaient 1,0 G\$ d'espèces, 57,7 G\$ de valeurs mobilières et 9,7 G\$ de dépôts auprès de banques. La CIBC disposait aussi, à la fin du trimestre, de valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente totalisant 18,6 G\$.

Dans le cours normal des affaires, certains actifs sont cédés en garantie dans le cadre de la gestion des garanties, y compris les conventions de rachat et les prêts de titres. Au 31 juillet 2004, ces actifs atteignaient 26,8 G\$.

Gestion du risque opérationnel

Au cours du trimestre, la CIBC a poursuivi la mise en œuvre de ses politiques, procédés et normes améliorés

concernant le risque opérationnel, ainsi que de sa méthode de mesure afin d'obtenir l'approbation des organismes de réglementation en vue de répartir le capital de risque opérationnel selon la méthode «*Advanced Measurement Approach*» conformément aux propositions de l'accord sur le capital du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (Basel II).

Le comité de surveillance des opérations financières, mis sur pied par la CIBC en février 2004, supervise la gestion de ces risques conformément aux engagements de la CIBC dans le cadre des ententes conclues avec le département de la justice, le BSIF et la Réserve fédérale américaine de New York. La CIBC vérifie constamment l'efficacité de ses politiques et procédés touchant la gestion du risque juridique et celle liée à sa réputation.

Gestion des ressources en capital

Le 22 décembre 2003, la Bourse de Toronto a accepté l'avis d'intention de la CIBC pour faire une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les rachats aux termes de l'offre ont commencé le 24 décembre 2003 et prendront fin au plus tôt à la date de clôture de l'offre, à la date des achats ou le 23 décembre 2004. Cette offre vise le rachat d'un maximum de 18 millions d'actions ordinaires, soit un peu moins de 5 % des actions ordinaires en circulation de la CIBC au 15 décembre 2003. En vertu des régimes d'options d'achat d'actions, la CIBC a racheté et annulé, au cours du trimestre, environ 5,4 millions d'actions ordinaires (13,8 millions pendant la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2004) pour une contrepartie globale de 359 M\$ (930 M\$ pendant la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2004). Après la fin du trimestre, la Bourse de Toronto a approuvé la demande de la CIBC de modifier les termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des affaires pour faire passer le nombre maximal d'actions rachetées de 18 à 32 millions, soit environ 8,9 % de son flottant d'actions ordinaires en circulation au 15 décembre 2003.

En vertu des régimes d'options d'achat d'actions, la CIBC a émis environ 0,2 million d'actions ordinaires au cours du trimestre (2,9 millions pendant la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2004) pour une somme globale de 8 M\$ (127 M\$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2004).

Le 10 février 2004 et le 10 mars 2004, tous les titres secondaires à 11,125 % et 7,10 % en circulation sont respectivement venus à échéance et ont été remboursés.

Le 29 mars 2004 et le 4 juin 2004, la CIBC a racheté respectivement 13,9 M\$ US et 5,0 M\$ US aux fins d'annulation des titres secondaires à taux variable échéant le 31 juillet 2004.

Le 6 mai 2004, la CIBC a émis des titres secondaires à 4,25 % pour un montant de 750 M\$. Ces titres secondaires viennent à échéance le 1^{er} juin 2014 et sont admissibles à titre de capital de deuxième catégorie.

Le 17 juin 2004, la CIBC a émis 13,25 millions d'unités d'actions privilégiées. Chaque unité se compose d'une action privilégiée de catégorie A rachetable à dividende non cumulatif, série 28, et d'un bon de

souscription d'actions privilégiées rachetable de catégorie A à dividende non cumulatif, série 29, au prix unitaire de 10 \$ pour un montant total de 133 M\$.

Après la fin du trimestre, la CIBC a racheté, le 3 août 2004, la totalité de ses actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 15, soit 12 millions d'actions à 26 \$ chacune.

Après la fin du trimestre, le 4 août 2004, la CIBC a annoncé son intention de racheter le 21 octobre 2004 la totalité de ses débetures à 6,50 % venant à échéance le 21 octobre 2009 pour une contrepartie globale de 400 M\$.

Après la fin du trimestre, le 25 août 2004, la CIBC a annoncé son intention de racheter le 29 octobre 2004 la totalité de ses actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 16, soit 5,5 millions, et toutes ses actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 17, soit 6,5 millions, au prix unitaire de 25,50 \$ US. De plus, les actions de série 16 et de série 17 procurent un dividende déclaré qui sera non versé en date du 29 octobre 2004.

Le capital réglementaire est établi selon les directives du BSIF. Au 31 juillet 2004, le capital de première catégorie et le capital total de la CIBC atteignaient respectivement 12,8 G\$ et 15,6 G\$, contre 12,5 G\$ et 15,2 G\$ au 31 octobre 2003. Les ratios du capital de première catégorie et du capital total s'établissaient respectivement à 10,9 % et 13,3 %, contre 10,8 % et 13,0 % au 31 octobre 2003.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE LA CIBC

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

	Pour les trimestres terminés les			Pour les neuf mois terminés les	
	31 juil. 2004	30 avril 2004	31 juil. 2003	31 juil. 2004	31 juil. 2003
<i>Non vérifié, en millions de dollars</i>					
Revenu d'intérêts					
Prêts	1 849 \$	1 853 \$	2 138 \$	5 658 \$	6 116 \$
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	124	120	121	376	411
Valeurs mobilières	515	478	643	1 534	1 861
Dépôts auprès d'autres banques	40	33	31	104	103
	2 528	2 484	2 933	7 672	8 491
Frais d'intérêts					
Dépôts	831	823	965	2 516	2 902
Autres passifs	282	314	435	909	1 191
Titres secondaires	55	48	51	153	154
	1 168	1 185	1 451	3 578	4 247
Revenu net d'intérêts	1 360	1 299	1 482	4 094	4 244
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 3)	91	207	425	453	1 012
	1 269	1 092	1 057	3 641	3 232
Revenu autre que d'intérêts					
Commissions de prise ferme et honoraires de consultation	166	252	219	632	654
Frais sur les dépôts et les paiements	198	181	185	560	528
Commissions sur crédit	76	85	98	236	307
Honoraires d'administration des cartes	109	94	88	299	260
Honoraires de gestion de placements et de garde	79	96	77	259	259
Revenu tiré des fonds communs de placement	158	156	135	461	397
Revenu tiré des assurances	59	25	37	133	130
Commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières	210	252	217	694	677
Activités de négociation	86	226	128	502	500
Gains (pertes) sur valeurs du compte de placement, montant net	74	117	(57)	206	(107)
Revenu tiré des actifs titrisés	50	47	48	131	156
Revenu tiré des opérations de change autres que de négociation	52	49	52	192	173
Divers	253	172	157	546	501
	1 570	1 752	1 384	4 851	4 435
	2 839	2 844	2 441	8 492	7 667
Frais autres que d'intérêts					
Salaire et avantages sociaux	1 060	1 174	1 032	3 357	3 354
Frais d'occupation	156	163	147	454	438
Matériel informatique et matériel de bureau	279	279	280	829	850
Communications	84	81	79	247	276
Publicité et expansion des affaires	68	71	62	195	186
Honoraires	85	72	64	197	179
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	34	35	33	96	93
Divers	202	199	255	610	714
	1 968	2 074	1 952	5 985	6 090
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	871	770	489	2 507	1 577
Charge (économie) d'impôts	250	238	(300)	744	22
	621	532	789	1 763	1 555
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	1	1	1	3	2
Bénéfice net	620	531	788	1 760	1 553
Résultat par action (en dollars) (note 10)					
- De base	1,62 \$	1,35 \$	2,04 \$	4,51 \$	3,91 \$
- Dilué	1,60 \$	1,33 \$	2,02 \$	4,46 \$	3,89 \$
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,60 \$	0,50 \$	0,41 \$	1,60 \$	1,23 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

BILANS CONSOLIDÉS

<i>Non vérifié, en millions de dollars, aux</i>	31 juil. 2004	31 oct. 2003
ACTIF		
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 273 \$	1 593 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	9 447	8 861
Valeurs mobilières		
Compte de placement	15 810	18 193
Compte de négociation	55 623	52 282
Substituts de prêts	-	27
	71 433	70 502
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	18 612	19 829
Prêts		
Prêts hypothécaires à l'habitation	71 214	70 014
Particuliers	25 732	23 390
Cartes de crédit	9 878	9 305
Entreprises et gouvernements	32 479	33 177
Provision pour pertes sur créances (note 3)	(1 879)	(1 952)
	137 424	133 934
Divers		
Instruments dérivés à la valeur marchande	20 789	22 796
Engagements de clients en vertu d'acceptations	5 151	5 139
Prêts destinés à la vente (note 4)	92	1 321
Terrains, bâtiments et matériel	2 099	2 093
Écarts d'acquisition	1 067	1 045
Autres actifs incorporels	251	255
Autres actifs	10 241	9 779
	39 690	42 428
	277 879 \$	277 147 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts		
Particuliers	71 754 \$	69 202 \$
Entreprises et gouvernements	109 260	106 768
Banques	12 006	12 160
	193 020	188 130
Divers		
Instruments dérivés à la valeur marchande	20 098	21 945
Acceptations	5 151	5 147
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	11 672	11 659
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	17 013	19 293
Autres passifs	12 903	13 998
	66 837	72 042
Titres secondaires (note 6)	3 861	3 197
Capitaux propres		
Actions privilégiées (note 7)	3 494	3 357
Actions ordinaires (note 7)	2 949	2 950
Surplus d'apport	60	50
Gain ou perte de change cumulatif	(191)	(180)
Bénéfices non répartis	7 849	7 601
	14 161	13 778
	277 879 \$	277 147 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE L'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

<i>Non vérifié, en millions de dollars</i>	<i>Pour les trimestres terminés les</i>			<i>Pour les neuf mois terminés les</i>	
	31 juil. 2004	30 avril 2004	31 juil. 2003	31 juil. 2004	31 juil. 2003
Actions privilégiées					
Solde au début de la période	3 376 \$	3 360 \$	3 296 \$	3 357 \$	3 088 \$
Émission d'actions privilégiées	133	-	-	133	250
Rachat d'actions privilégiées	-	-	(200)	-	(200)
Gain ou perte de change sur les actions privilégiées en monnaie étrangère	(15)	16	(9)	4	(51)
Solde à la fin de la période	3 494 \$	3 376 \$	3 087 \$	3 494 \$	3 087 \$
Actions ordinaires					
Solde au début de la période	3 020 \$	2 980 \$	2 862 \$	2 950 \$	2 842 \$
Émission d'actions ordinaires (note 7)	8	71	41	127	61
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation (note 7)	(46)	(52)	-	(116)	-
Actions de trésorerie (note 1)	(33)	21	-	(12)	-
Solde à la fin de la période	2 949 \$	3 020 \$	2 903 \$	2 949 \$	2 903 \$
Surplus d'apport					
Solde au début de la période	57 \$	61 \$	41 \$	50 \$	26 \$
Charge au titre des options sur actions	2	3	5	8	20
Options sur actions exercées	-	(3)	-	(5)	-
Prime nette (escompte net) sur les actions de trésorerie (note 1)	1	(4)	-	7	-
Solde à la fin de la période	60 \$	57 \$	46 \$	60 \$	46 \$
Gain ou perte de change cumulatif					
Solde au début de la période	(119) \$	(181) \$	23 \$	(180) \$	42 \$
Gains (pertes) de change découlant de placements dans des filiales et autre	(515)	560	(423)	127	(2 177)
Gains (pertes) de change découlant des activités de couverture	708	(768)	557	(182)	2 939
Économie (charge) d'impôts	(265)	270	(151)	44	(798)
Solde à la fin de la période	(191) \$	(119) \$	6 \$	(191) \$	6 \$
Bénéfices non répartis					
Solde au début de la période	7 805 \$	7 862 \$	6 706 \$	7 601 \$	6 335 \$
Rajustement pour modification de conventions comptables (note 1)	-	-	-	6	-
Solde au début de l'exercice, après retraitement	7 805	7 862	6 706	7 607	6 335
Bénéfice net	620	531	788	1 760	1 553
Dividendes					
Actions privilégiées	(47)	(48)	(46)	(144)	(137)
Actions ordinaires	(212)	(179)	(148)	(572)	(443)
Prime de rachat d'actions privilégiées	-	-	(8)	-	(8)
Prime de rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation (note 7)	(313)	(376)	-	(814)	-
Divers	(4)	15	10	12	2
Solde à la fin de la période	7 849 \$	7 805 \$	7 302 \$	7 849 \$	7 302 \$
Capitaux propres à la fin de la période	14 161 \$	14 139 \$	13 344 \$	14 161 \$	13 344 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>Non vérifié, en millions de dollars</i>	<i>Pour les trimestres terminés les</i>			<i>Pour les neuf mois terminés les</i>	
	31 juil. 2004	30 avril 2004	31 juil. 2003	31 juil. 2004	31 juil. 2003
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Bénéfice net	620 \$	531 \$	788 \$	1 760 \$	1 553 \$
Rajustement pour déterminer les flux de trésorerie nets :					
Dotation à la provision pour pertes sur créances	91	207	425	453	1 012
Amortissement des bâtiments, du matériel, du mobilier et des améliorations locatives	64	73	64	199	205
Amortissement des actifs incorporels	4	4	3	12	11
Rémunération à base d'actions	-	9	31	38	87
Réduction des frais de restructuration	-	(5)	(8)	(5)	(8)
Impôt sur les bénéfices futurs	13	57	151	85	145
Pertes (gains) sur valeurs de compte de placement, montant net	(74)	(117)	57	(206)	107
Gains sur désinvestissements	-	-	-	-	(48)
(Gains) pertes à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	(7)	15	-	6	(2)
Réduction de la valeur liée au contrat avec Air Canada	-	-	-	-	128
Variations des actifs et des passifs d'exploitation					
Intérêts courus à recevoir	57	87	86	230	370
Intérêts courus à payer	61	(39)	(16)	208	(180)
Montants à recevoir sur contrats dérivés	3 115	1 519	2 869	2 007	593
Montants à payer sur contrats dérivés	(2 223)	(2 002)	(3 333)	(1 847)	(1 691)
Variation nette des valeurs du compte de négociation	(2 901)	258	6 765	(3 341)	(2 425)
Impôts sur les bénéfices exigibles	133	(113)	96	(2 113)	260
Paiements de restructuration	(8)	(6)	(42)	(45)	(321)
Produit de l'assurance reçu	-	-	54	11	74
Divers, montant net	1 314	1 095	231	1 922	1 450
	259	1 573	8 221	(626)	1 320
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Dépôts, déduction faite des retraits	(2 617)	2 423	5 106	4 890	1 462
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(1 402)	(2 433)	614	13	2 895
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat, montant net	(1 984)	2 124	1 023	(2 280)	5 846
Émission de titres secondaires	750	-	-	750	250
Remboursement/rachat de titres secondaires	(7)	(86)	(423)	(93)	(484)
Émission d'actions privilégiées	133	-	-	133	250
Rachat d'actions privilégiées	-	-	(208)	-	(208)
Émission d'actions ordinaires	8	71	41	127	61
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(359)	(428)	-	(930)	-
Produit net tiré des actions de trésorerie achetées/vendues	(33)	21	-	(12)	-
Dividendes	(259)	(227)	(194)	(716)	(580)
Divers, montant net	6	(154)	168	(265)	(56)
	(5 764)	1 311	6 127	1 617	9 436
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	2 962	(2 272)	(4 381)	(586)	(2 968)
Prêts, déduction faite des remboursements	(3 696)	(4 322)	(1 910)	(9 574)	(4 088)
Produit des titrisations	1 638	1 623	1 032	5 623	2 991
Achat de valeurs du compte de placement	(2 759)	(2 574)	(11 117)	(9 912)	(20 612)
Produit de la vente de valeurs du compte de placement	3 815	2 916	3 983	9 310	13 897
Produit à l'échéance de valeurs du compte de placement	1 203	1 081	758	2 754	3 984
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, montant net	2 557	483	(2 260)	1 217	(3 307)
Produits de désinvestissements	-	-	-	-	181
Achat de terrains, de bâtiments et de matériel	(66)	(63)	(23)	(157)	(149)
Produit de la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	9	-	-	11	-
	5 663	(3 128)	(13 918)	(1 314)	(10 071)
Incidence des fluctuations des taux de change sur l'encaisse et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(13)	13	(45)	3	(106)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période	145	(231)	385	(320)	579
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	1 128	1 359	1 494	1 593	1 300
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période	1 273 \$	1 128 \$	1 879 \$	1 273 \$	1 879 \$
Intérêts versés en espèces	1 107 \$	1 214 \$	1 467 \$	3 370 \$	4 427 \$
Impôts sur les bénéfices payés en espèces (recouvrés)	104 \$	294 \$	(548) \$	2 772 \$	(383) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (NON VÉRIFIÉ)

1. Conventions comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque Canadienne Impériale de Commerce et de ses filiales (la « CIBC ») ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada.

Les présents états financiers sont dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 octobre 2003, sauf dans les cas décrits ci-après. Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ne comprennent pas toutes les informations à fournir exigées en vertu des PCGR du Canada pour les états financiers annuels et, par conséquent, doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003, figurant aux pages 63 à 110 du rapport annuel de 2003. Les autres conventions appliquées et informations fournies sont les suivantes

Relations de couverture

Le 1^{er} novembre 2003, nous avons adopté la NOC-13 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) intitulée « Relations de couverture » et l'abrégié 128 du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN), « Comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction (négociation) ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture ». La NOC-13 traite de l'identification, de la désignation, de la documentation et de l'efficacité des relations de couverture aux fins de l'application de la comptabilité de couverture et de la cessation de la comptabilité de couverture. La NOC-13 est une norme relative aux opérations de couverture, qui exige que les éléments couverts d'une relation de couverture soient spécifiquement identifiés. Le CPN-128 exige que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture admissible en vertu de la NOC-13 soient mesurés à leur juste valeur, les variations de la juste valeur devant être portées aux résultats de la période.

Avant le 1^{er} novembre 2003, nous couvriions une grande partie de notre risque de taux d'intérêt sur une base nette, pratique communément désignée comme la « macro-couverture ». Par conséquent, ces « macro-couvertures » ont été remplacées par des couvertures conformes à la NOC-13 visant des éléments bien précis. De plus, certains dérivés de crédit, comme les swaps sur défaillance de crédit, utilisés pour couvrir le risque de crédit sur certains prêts, même s'ils sont efficaces d'un point de vue économique, ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture en vertu de la NOC-13. Les dérivés qui ne font plus partie d'une relation de couverture admissible en vertu de la NOC-13 sont mesurés à leur juste valeur, les variations de la juste valeur devant être portées au revenu autre que d'intérêts. Les relations de couverture qui respectent les conditions prescrites par la NOC-13 et qui sont donc admissibles à la comptabilité de couverture

continuent d'être comptabilisées comme telles, généralement selon la méthode de la comptabilité d'exercice et conformément à nos conventions comptables existantes, selon lesquelles la constatation dans les résultats se fait de la même façon pour les instruments de couverture que pour l'élément couvert sous-jacent.

Toutes les relations de couverture qui ont cessé d'être admissibles à la comptabilité de couverture ont été résiliées à la date d'adoption de la NOC-13. Conformément aux dispositions transitoires de la NOC-13, la différence entre la valeur comptable et la juste valeur de tous les instruments de couverture de ces relations de couverture a été reportée pour être amortie sur la durée des couvertures, allant essentiellement de un an à cinq ans. La constatation des dérivés à leur juste valeur pour ce qui est des relations de couverture résiliées au 1^{er} novembre 2003 a donné lieu à une augmentation de 920 M\$ des passifs au titre des instruments dérivés à la valeur marchande et de 763 M\$ des actifs au titre des instruments dérivés à la valeur marchande, et à une augmentation de 920 M\$ des autres actifs et de 763 M\$ des autres passifs.

Contrats de dépôt indexés sur actions

Le 1^{er} novembre 2003, nous avons adopté la NOC-17 de l'ICCA intitulé « Contrats de dépôts indexés sur actions ». Cette note d'orientation vise certaines obligations de dépôt de la CIBC, comme les CPG ou les billets indexés sur actions, dont l'obligation de dépôt diffère selon le niveau des actions ou des indices boursiers. Ces obligations de dépôt peuvent être assujetties à un prix de rachat minimal garanti, comme l'obligation de remettre à l'investisseur son investissement initial à la date d'échéance. En vertu de la NOC-17, nous séparons les contrats de dépôt indexés sur actions en un dérivé intégré et en un instrument résiduel de dépôt actualisé, lesquels sont comptabilisés séparément. Le dérivé intégré est mesuré à sa juste valeur, les variations de celle-ci étant portées aux autres éléments du résultat. L'instrument de dépôt actualisé est ajouté au capital nominal à la date d'échéance, les frais étant inscrits dans les intérêts débiteurs. À l'adoption de la NOC-17, les variations de la valeur comptable des obligations de dépôt et tout rajustement découlant de la cessation de la comptabilité de couverture ont été crédités au solde d'ouverture des bénéfices non répartis. Il en est résulté un crédit après impôts de 6 M\$ au solde d'ouverture des bénéfices non répartis (9 M\$ avant impôts).

Engagements hypothécaires

Avec l'adoption de la NOC-13, le 1^{er} novembre 2003, nous avons volontairement modifié notre convention comptable relative aux engagements portant sur les taux d'intérêt des prêts hypothécaires à l'habitation. Ces engagements sont conclus avec nos clients des services de détail sans frais, en prévision d'emprunts hypothécaires futurs qui seront effectués auprès de la CIBC pour financer l'achat de résidences. Ces engagements couvrent généralement une période maximale de 90 jours et permettent ordinairement à

l'emprunteur de bénéficiaire du taux d'intérêt le plus bas entre le taux à la date de l'engagement et le taux à la date du financement. Nous recourons à des instruments financiers, comme les dérivés de taux d'intérêt, pour couvrir efficacement les hausses de taux d'intérêt. En vertu de cette modification de convention comptable, nous comptabilisons notre obligation envers les clients des services de détail (selon une estimation des engagements qui devront être honorés) et les couvertures économiques connexes à la juste valeur et inscrivons les variations des justes valeurs correspondantes dans les autres éléments du résultat. De plus, comme les engagements font partie intégrante du prêt hypothécaire, tant leur juste valeur initiale que leur juste valeur au moment du financement, le cas échéant, sont constatées sur la durée des prêts hypothécaires. Cette modification de convention comptable n'a pas eu une incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires ni sur ceux de la période précédente.

Principes comptables généralement reconnus

Le 1^{er} novembre 2003, nous avons adopté de façon prospective le chapitre 1100, « Principes comptables généralement reconnus », du Manuel de l'ICCA. Ce chapitre établit des normes de communication d'une information financière en conformité avec les PCGR et indique quelles sont les sources à consulter lors du choix des conventions comptables à employer ou de la détermination des informations à fournir, dans les cas où un sujet n'est pas traité explicitement dans les sources premières des PCGR.

À l'adoption du chapitre 1100, nous avons commencé à comptabiliser à la valeur de consolidation les placements du portefeuille de services de banque d'affaires dans les cas où nous étions en mesure d'exercer une influence notable sur le processus de prise de décision de la société émettrice. Cette modification de convention comptable a été appliquée de façon prospective, comme l'exige le chapitre, et l'incidence de celle-ci sur les états financiers consolidés intermédiaires a été négligeable.

3. Provision pour pertes sur créances

<i>en millions de dollars, pour les trimestres terminés les</i>	31 juillet 2004			30 avril 2004			31 juillet 2003		
	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale
Solde au début de la période	892 \$	1 100 \$	1 992 \$	852 \$	1 100 \$	1 952 \$	1 153 \$	1 250 \$	2 403 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	141	(50) ⁽¹⁾	91	207	-	207	425	-	425
Radiations	(276)	-	(276)	(208)	-	(208)	(229)	-	(229)
Recouvrements	78	-	78	39	-	39	11 ⁽²⁾	-	11
Transfert aux prêts destinés à la vente	-	-	-	-	-	-	(135)	-	(135)
Gain ou perte de change et autres rajustements	(5)	-	(5)	2	-	2	4	-	4
Solde à la fin de la période	830 \$	1 050 \$	1 880 \$	892 \$	1 100 \$	1 992 \$	1 229 \$	1 250 \$	2 479 \$
Composition :									
Prêts	829 \$	1 050 \$	1 879 \$	889 \$	1 100 \$	1 989 \$	1 228 \$	1 250 \$	2 478 \$
Lettres de crédit ⁽³⁾	1	-	1	1	-	1	1	-	1
Substituts de prêts ⁽⁴⁾	-	-	-	2	-	2	-	-	-

Voir les notes ci-après.

De plus, nous avons commencé à comptabiliser selon la méthode du rachat d'actions les actions de la CIBC détenues dans un portefeuille de négociation. Par conséquent, les actions ordinaires et le surplus d'apport ont diminué respectivement de 12 M\$ et de 7 M\$ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2004.

De même, depuis le 1^{er} novembre 2003, tout instrument d'emprunt ou de dépôt émis par la CIBC et détenu dans un portefeuille de négociation est traité comme une réduction de l'obligation d'emprunt ou de dépôt correspondante. Après la revente de l'instrument, les gains ou pertes sont reportés et amortis sur la durée de vie résiduelle de l'instrument. L'incidence de cette modification sur les états financiers consolidés intermédiaires est négligeable.

Par ailleurs, nous continuons à évaluer la compensation de certains postes des bilans consolidés, et il est possible que leur mode de présentation au bilan soit modifié.

2. Acquisitions

Le 20 janvier 2004, la CIBC a avisé les derniers détenteurs d'actions privilégiées sans contrôle de Juniper Financial Corp. (Juniper), société américaine de cartes de crédit détenue à 90 %, de son intention d'exercer son option en vue de l'achat de leurs actions. L'opération a été conclue le 8 avril 2004. Par conséquent, l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels, sous forme de relations de cartes de crédit (relations avec la clientèle), ont augmenté de respectivement 19 M\$ et 10 M\$. Au 31 juillet 2004, la CIBC avait une participation de 98 % dans Juniper.

Après la fin du trimestre, la CIBC a convenu de vendre la totalité de sa participation dans Juniper à Barclays Bank PLC. Pour de plus amples renseignements, voir la note 15 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires.

<i>en millions de dollars, pour les neuf mois terminés les</i>	<i>31 juillet 2004</i>			<i>31 juillet 2003</i>		
	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale
Solde au début de la période	856 \$	1 100 \$	1 956 \$	1 039 \$	1 250 \$	2 289 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	503	(50) ⁽¹⁾	453	1 012	-	1 012
Radiations	(699)	-	(699)	(806)	-	(806)
Recouvrements	172	-	172	133 ⁽²⁾	-	133
Transfert aux prêts destinés à la vente	-	-	-	(135)	-	(135)
Gain ou perte de change et autres rajustements	(2)	-	(2)	(14)	-	(14)
Solde à la fin de la période	830 \$	1 050 \$	1 880 \$	1 229 \$	1 250 \$	2 479 \$
Composition :						
Prêts	829 \$	1 050 \$	1 879 \$	1 228 \$	1 250 \$	2 478 \$
Lettres de crédit ⁽³⁾	1	-	1	1	-	1

- 1) Comprend une reprise de la provision pendant le trimestre.
2) Comprend la protection du crédit acquise auprès de tiers.
3) Comprise dans les autres passifs.
4) Comprise dans les valeurs mobilières.

4. Prêts destinés à la vente

Pendant le trimestre, nous avons vendu un total de 253 M\$ de prêts destinés à la vente avec des autorisations totales de 302 M\$ (1 132 M\$ avec des autorisations totales de 1 891 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004), moyennant un gain de 30 M\$ (114 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004), qui est inclus dans le revenu autre que d'intérêts. Au 31 juillet 2004, le montant net des prêts destinés à la vente était de 92 M\$, avec des autorisations totales s'élevant à 175 M\$ (1 321 M\$ avec des autorisations totales de 1 931 M\$ au 31 octobre 2003).

5. Titrisation

Au cours du trimestre, nous avons titrisé pour 2 122 M\$ (6 197 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004) de prêts hypothécaires à l'habitation à taux fixe et à taux variable garantis par le gouvernement par la création de titres adossés à des créances hypothécaires. Par la suite, nous avons vendu pour 1 578 M\$ (5 529 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004) de ces titres, y compris les titres adossés à des créances hypothécaires invendus, créés antérieurement. Nous avons réalisé un produit net au comptant de 1 572 M\$ (5 500 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004) et avons conservé les droits relatifs à des intérêts excédentaires futurs sur des prêts hypothécaires à l'habitation, évalués à 30 M\$ (122 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004). Un gain avant impôts de 14 M\$ (38 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004), déduction faite des frais d'opération, a été constaté à titre de revenu tiré des actifs titrisés. Nous continuons d'assumer la responsabilité de l'administration des prêts hypothécaires et constatons les revenus de ces services à mesure que nous les fournissons. Les principales hypothèses utilisées pour établir la valeur des droits vendus et des droits conservés sont notamment des taux de remboursement anticipé de 12,0 % à 39,0 % (de 12,0 % à 40,0 % pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004) et

des taux d'actualisation de 2,8 % à 4,6 % (de 2,5 % à 4,6 % pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004). Aucune perte sur créances n'est prévue, car les prêts hypothécaires sont garantis par le gouvernement.

Pendant le trimestre, nous avons vendu pour 66 M\$ (122 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004) de créances américaines sur cartes de crédit au moyen d'opérations de titrisation auprès d'une fiducie. Le gain à la vente a été négligeable (comme pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004). Nous continuons d'assumer la responsabilité de l'administration des créances titrisées sur cartes de crédit et constatons les revenus de ces services à mesure que nous les fournissons.

6. Titres secondaires

Le 4 juin 2004 et le 29 mars 2004, nous avons racheté respectivement, aux fins d'annulation, pour 5,0 M\$ US et 13,9 M\$ US des titres secondaires à taux variable échéant le 31 juillet 2084.

Le 6 mai 2004, nous avons émis un montant de capital de 750 M\$ de titres secondaires, qui porte intérêt à un taux fixe de 4,25 % par an jusqu'au 1^{er} juin 2009 et, par la suite, si nous ne les rachetons pas, au taux des acceptations bancaires en dollars canadiens à trois mois majoré de 1,00 % par an jusqu'à l'échéance, le 1^{er} juin 2014.

Le 10 mars 2004 et le 10 février 2004, tous les titres secondaires en cours à des taux de respectivement 7,10 % et 11,125 % sont arrivés à échéance et ont été remboursés.

Après la fin du trimestre, le 4 août 2004, nous avons annoncé notre intention de racheter, le 21 octobre 2004, la totalité de nos débentures à 6,50 % échéant le 21 octobre 2009 d'une valeur de 400 M\$.

7. Capital-actions

Le 17 juin 2004, nous avons émis 13,25 millions d'unités d'actions privilégiées au prix unitaire de 10 \$, pour une contrepartie totale de 133 M\$. Chaque unité se compose

d'une action privilégiée de catégorie A rachetable à dividende non cumulatif, série 28, et d'un bon de souscription d'actions privilégiées rachetable de catégorie A à dividende non cumulatif, série 29. À des dates précises, les actionnaires peuvent demander le rachat de chaque action privilégiée de série 28 et de chaque bon de souscription d'actions privilégiées de série 29 et, moyennant un montant additionnel de 15 \$ l'action, ils recevront une action privilégiée de série 29 d'une valeur nominale de 25 \$. Toutes les actions privilégiées converties de série 28 seront annulées. La première date de conversion est le 1^{er} novembre 2004. Après cette date, les dividendes sur les actions privilégiées non converties de série 28, s'ils sont déclarés, seront réduits de 0,54 \$ à 0,08 \$ par année.

Après la fin du trimestre, le 3 août 2004, nous avons racheté la totalité de nos 12 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 15, au prix de 26 \$ l'action.

Après la fin du trimestre, le 25 août 2004, nous avons annoncé notre intention de racheter la totalité de nos 5,5 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 16, et de nos 6,5 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 17, le 29 octobre 2004. Les actions de série 16 seront rachetées à un prix de 25,50 \$ US l'action, et les actions de série 17, à un prix de 25,50 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et impayés au 29 octobre 2004 dans les deux cas.

Le 22 décembre 2003, la Bourse de Toronto a accepté notre avis d'intention de réaliser une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les achats en vertu de l'offre ont commencé le 24 décembre 2003 et prendront fin au plus tôt à la date de clôture de l'offre, à la date à laquelle les achats ont atteint le nombre maximal fixé ou le 23 décembre 2004. Cette offre vise le rachat d'un maximum de 18 millions d'actions ordinaires, soit un peu moins de 5 % des actions ordinaires en circulation de la CIBC au 15 décembre 2003. Pendant le trimestre, nous avons racheté et annulé près de 5,4 millions (13,8 millions pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004) d'actions ordinaires en vertu du programme, moyennant une contrepartie totale de 359 M\$ (930 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004). Après la fin du trimestre, la Bourse de Toronto a approuvé notre demande de modifier les modalités de notre offre publique de rachat dans le cours normal des affaires en vue de porter le nombre maximal d'actions racheté de 18 millions à 32 millions, ce qui représente environ 8,9 % des actions ordinaires offertes dans le public au 15 décembre 2003.

Pendant le trimestre, nous avons émis environ 0,2 million (2,9 millions pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004) d'actions ordinaires pour un montant de 8 M\$ (127 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2003), en vertu des régimes d'options d'achat d'actions.

ACTIONS EN CIRCULATION

<i>Aux</i>	31 juillet 2004	31 octobre 2003
Actions privilégiées de catégorie A⁽¹⁾		
Actions à taux fixe		
à dividendes non cumulatifs		
Série 15	12 000 000	12 000 000
Série 16	5 500 000	5 500 000
Série 17	6 500 000	6 500 000
Série 18	12 000 000	12 000 000
Série 19	8 000 000	8 000 000
Série 20	4 000 000	4 000 000
Série 21	8 000 000	8 000 000
Série 22	4 000 000	4 000 000
Série 23	16 000 000	16 000 000
Série 24	16 000 000	16 000 000
Série 25	16 000 000	16 000 000
Série 26	10 000 000	10 000 000
Série 27	12 000 000	12 000 000
Série 28	13 250 000	-
Actions ordinaires	350 929 372	362 042 914
Options sur actions en circulation	14 294 226	17 776 232

1) Les droits et privilèges rattachés aux actions privilégiées de catégorie A, séries 15 à 27 sont décrits à la note 14 afférente aux états financiers consolidés de 2003. Pour un résumé des droits et privilèges rattachés aux actions de série 28, voir le texte ci-dessus.

8. Charges au titre des régimes d'avantage sociaux futurs

Nous avons constaté les charges suivantes au titre des régimes de retraite et autres régimes d'avantages sociaux :

<i>en millions de dollars</i>	<i>Pour les trois mois terminés les</i>			<i>Pour les neuf mois terminés les</i>	
	31 juil. 2004	30 avril 2004	31 juil. 2003	31 juil. 2004	31 juil. 2003
Charge au titre des régimes à prestations déterminées					
Régimes de retraite	39 \$	42 \$	18 \$	117 \$	54 \$
Autres régimes d'avantages sociaux	18	21	21	66	63
	57 \$	63 \$	39 \$	183 \$	117 \$
Charge au titre des régimes à cotisations déterminées					
Régimes de retraite de la CIBC	3 \$	4 \$	7 \$	12 \$	17 \$
Régimes de retraite du gouvernement	17	21	19	61	67
	20 \$	25 \$	26 \$	73 \$	84 \$

9. Restructuration

Pendant le quatrième trimestre de 2002, nous avons constaté des frais de restructuration de 508 M\$ relativement à la fermeture de nos activités bancaires électroniques aux États-Unis et à nos autres initiatives de restructuration. Le solde de la provision, au 31 juillet 2004, se rapporte principalement aux indemnités de cessation d'emploi à verser en 2004 et à l'encours des paiements en vertu des contrats de location et des coûts de résiliation de contrats qui s'étendent à des périodes futures. Les paiements à effectuer en vertu de ce programme de restructuration devraient être minimes après 2004. Au

cours de 2004, nous avons modifié nos estimations relatives à la restructuration, ce qui a entraîné une réduction de 5 M\$ de notre provision initiale. Cette modification est survenue à la lumière de faits et de circonstances postérieurs à la comptabilisation initiale des frais de restructuration. Plus précisément, les autres frais et les indemnités de cessation d'emploi ont été moins élevés que prévu initialement, et le recouvrement d'actifs a été supérieur aux prévisions. À ce jour, environ 2 700 postes ont été éliminés depuis le début du programme.

Les frais de restructuration et l'évolution de la provision connexe se présentent comme suit :

RESTRUCTURATION

<i>en millions de dollars</i>	<i>Pour les trois mois terminés le 31 juillet 2004</i>				<i>Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004</i>			
	Prestations de cessation d'emploi	Coûts de résiliation de contrats	Divers	Total	Prestations de cessation d'emploi	Coûts de résiliation de contrats	Divers	Total
Solde au début de la période	25 \$	11 \$	7 \$	43 \$	43 \$	11 \$	31 \$	85 \$
Modification des estimations	-	-	-	-	(1)	-	(4)	(5)
Paiements en espèces	(4)	(2)	(2)	(8)	(21)	(2)	(22)	(45)
Solde à la fin de la période	21 \$	9 \$	5 \$	35 \$	21 \$	9 \$	5 \$	35 \$

10. Résultat par action

<i>en millions de dollars (sauf les montants par action)</i>	<i>Pour les trois mois terminés les</i>			<i>Pour les neuf mois terminés les</i>	
	31 juil. 2004	30 avril 2004	31 juil. 2004	31 juil. 2004	31 juil. 2 003
Résultat de base par action					
Bénéfice net	620 \$	531 \$	788 \$	1 760 \$	1 553 \$
Dividendes et primes sur actions privilégiées	(47)	(48)	(54)	(144)	(145)
Bénéfice net applicable aux actions ordinaires	573 \$	483 \$	734 \$	1 616 \$	1 408 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (<i>en milliers</i>)	354 003	358 895	360 270	357 954	359 637
Par action	1,62 \$	1,35 \$	2,04 \$	4,51 \$	3,91 \$
Résultat dilué par action					
Bénéfice net applicable aux actions ordinaires	573 \$	483 \$	734 \$	1 616 \$	1 408 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (<i>en milliers</i>)	354 003	358 895	360 270	357 954	359 637
Ajouter : options sur actions éventuellement exerçables ⁽¹⁾ (<i>en milliers</i>)	3 738	4 230	2 621	4 046	1 940
Nombre moyen dilué d'actions ordinaires en circulation ⁽²⁾ (<i>en milliers</i>)	357 741	363 125	362 891	362 000	361 577
Par action	1,60 \$	1,33 \$	2,02 \$	4,46 \$	3,89 \$

- 1) Ne tiennent pas compte du nombre moyen de 8 628 options en circulation à un prix d'exercice moyen pondéré de 69,06 \$ et du nombre moyen de 3 461 046 options en circulation à un prix d'exercice moyen pondéré de 54,19 \$ pour les trimestres terminés respectivement les 31 juillet 2004 et 2003, alors que le prix d'exercice des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC. Il n'y avait aucun nombre moyen d'options en circulation au 30 avril 2004 dont le prix d'exercice était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC. Sont aussi exclus un nombre moyen de 259 778 options en circulation à un prix d'exercice moyen pondéré de 37,60 \$; un nombre moyen de 264 333 options en circulation à un prix d'exercice moyen pondéré de 37,60 \$ et un nombre moyen de 578 889 options en circulation à un prix d'exercice moyen pondéré de 37,60 \$, respectivement, pour les trimestres terminés les 31 juillet 2004, 30 avril 2004, 31 janvier 2004 et 31 juillet 2003, car ces options sont des options axées sur le rendement et que le critère d'acquisition de ces options n'avait pas été satisfait.
- 2) Les actions privilégiées convertibles ne sont pas comprises dans le calcul étant donné que nous avons le droit de les racheter au comptant avant la date de conversion.

11. Éventualités

Litiges et affaires réglementaires

La CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires dans le cours normal des affaires. Dans certains cas, des réclamations en dommage-intérêts considérables sont déposées contre la CIBC et ses filiales. Il est difficile de prévoir l'issue de ces poursuites, mais, en nous fondant sur nos connaissances actuelles et des avis juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, considérées individuellement ou collectivement, aura une incidence défavorable sur le bilan consolidé de la CIBC. Cependant, l'issue de certaines poursuites peut influencer sur nos résultats d'exploitation au cours d'une période donnée.

Fonds de couverture

La Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et le bureau du procureur général de l'État de New York (le « NYAG ») mènent actuellement une enquête sur la CIBC et sur les services de financement et de courtage fournis par la CIBC à certains fonds de couverture participant à des opérations d'anticipation du marché des fonds communs de placement. En février 2004, la SEC a déposé une procédure civile et le NYAG, une plainte criminelle, contre un ancien employé de la CIBC pour son rôle dans l'obtention de sources de financement par l'entremise de la CIBC pour des fonds de couverture recourant à des pratiques illicites d'anticipation du marché et de transactions post-clôture sur fonds communs de placement, ce dont, selon les allégations, il avait

connaissance. Nous collaborons et continuerons de collaborer à ces enquêtes et à d'autres enquêtes connexes. Par ailleurs, deux filiales de la CIBC sont désignées comme défenderesses dans un recours collectif, intenté au nom des porteurs de parts des fonds communs de placement de la société Massachusetts Financial Services, alléguant que la CIBC savait, ou a négligé de tenir compte, que des fonds de couverture qu'elle finançait s'adonnaient à des pratiques malhonnêtes d'anticipation du marché et de transactions post-clôture sur fonds communs de placement. Pendant le premier trimestre de 2004, nous avons constitué une provision de 50 M\$ relativement aux questions découlant de ces enquêtes. Cette provision a été répartie de façon équitable entre Gestion des avoirs CIBC et Marchés mondiaux CIBC. Bien que nous ne puissions pas encore déterminer le déroulement ou l'issue de ces questions, nous ne nous attendons pas à ce qu'elles aient des répercussions majeures sur le bilan consolidé de la CIBC. Cependant, l'issue de certaines poursuites peut influencer sur nos résultats d'exploitation au cours d'une période donnée.

Enron

Aux États-Unis, la CIBC et certaines de ses sociétés affiliées (collectivement « la CIBC ») ont été désignées comme défenderesses dans diverses poursuites liées à Enron. Au nombre de ces poursuites figure l'affaire *Newby, et al. c. Enron Corp., et al.*, recours collectif présumé pour le compte des actionnaires d'Enron contre plusieurs institutions financières, les comptables et avocats d'Enron et un certain nombre d'initiés d'Enron alléguant la participation à un stratagème frauduleux en contravention

des lois fédérales américaines en matière de valeurs mobilières et de diverses lois étatiques. De plus, la CIBC est défenderesse dans un certain nombre de causes connexes intentées devant divers tribunaux américains par des acquéreurs de titres d'Enron et fondées sur des allégations semblables. La CIBC est aussi mise en cause dans plusieurs poursuites intentées par des investisseurs d'Enron contre Arthur Andersen LLP, la société d'experts-comptables d'Enron, laquelle a mis en cause plusieurs institutions financières, dont la CIBC, demandant que les banques soient appelées à contribuer si la responsabilité d'Arthur Andersen LLP à l'égard des demandeurs était reconnue. Dans le cadre de la procédure de faillite d'Enron, celle-ci a déposé une plainte contre six institutions financières, dont la CIBC, demandant entre autres le rejet des réclamations de la CIBC dans le cadre de la faillite ainsi que des dommages-intérêts indéterminés pour avoir prétendument aidé et provoqué les initiés d'Enron dans leur fraude et manquement aux devoirs fiduciaires et pour coalition illégale. Nous sommes d'avis que ces poursuites sont non fondées et nous avons l'intention de toutes les contester vigoureusement. La CIBC a avisé ses assureurs de ces poursuites et nous pensons actuellement que l'assurance souscrite devrait être suffisante pour couvrir toute obligation en découlant. Toutefois, compte tenu du nombre de ces poursuites, des incertitudes relatives au déroulement et à l'issue de ce type de litiges, et de l'importance des montants visés, il est possible que le coût total de ces poursuites soit supérieur à la couverture d'assurance. La CIBC a imputé la franchise de cette police et elle évaluera périodiquement la nécessité de constituer des provisions pour litiges relativement aux affaires liées à Enron. Si des provisions sont requises à l'avenir, elles pourraient avoir des répercussions importantes sur nos résultats d'exploitation pendant une période donnée.

Le 22 décembre 2003, nous avons convenu avec le personnel de la SEC d'un règlement de l'enquête de la SEC concernant certaines opérations de financement structuré intervenues entre la CIBC et Enron. Sans admettre ou nier quelque faute, la CIBC a consenti à une injonction lui ordonnant de ne se livrer à aucune violation des dispositions anti-fraude des lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières. Aux termes du règlement, la CIBC a versé au total 80 M\$ US en redressement, pénalités et intérêts, montant qui avait fait l'objet d'une provision dans ses états financiers consolidés annuels de 2003. Ce règlement met fin à l'enquête de la SEC à l'égard de la CIBC en ce qui a trait aux affaires liées à Enron. Le même jour, nous avons conclu une entente avec le département de la Justice des États-Unis. Celui-ci a accepté de ne pas poursuivre la CIBC pour des infractions criminelles qui, à son avis, auraient été commises par la CIBC et ses employés relativement à certaines opérations de financement structuré intervenues entre la CIBC et Enron, sous réserve de certains engagements pour une période de

trois ans, dont la collaboration soutenue de la CIBC avec le département de la Justice, sa reconnaissance de responsabilité pour la conduite de ses employés, son consentement à se retirer de certaines entreprises et opérations de financement structuré, son consentement à adopter et mettre en œuvre de nouvelles politiques et procédures se rapportant à l'intégrité des états financiers des clients et cocontractants et aux opérations de fin de trimestre et d'exercice, et son engagement à retenir les services d'un cabinet d'avocats pour surveiller son observation de ces nouvelles politiques et procédures. Nous avons aussi convenu avec la Federal Reserve Bank of New York et le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) de mettre en œuvre les politiques et procédures énoncées dans l'entente avec le département de la Justice et de retenir, pendant trois ans, les services d'une société indépendante pour réaliser les procédés de vérification convenus relativement à notre observation de ces politiques.

Locaux de New York

Pendant le premier trimestre de 2004, nous avons signé un bail de 30 ans avec un locataire visant une surface de près de 800 000 pieds carrés, dans l'immeuble de 1,2 million de pieds carrés récemment construit au 300 Madison Avenue, à New York. Aux termes du bail, nous verserons environ 140 M\$ en concessions de location entre la fin de 2004 et le début de 2006, montant qui sera reporté et amorti sur la durée du bail.

Nous prévoyons commencer à regrouper la plupart de nos activités américaines dans l'espace restant du nouvel immeuble à la fin de 2004 ou au début de 2005. En conséquence, nous quitterons la plupart de nos locaux actuels à New York et prévoyons contracter des pertes de sous-location, à mesure que nous abandonnerons les locaux loués. Ces pertes seront constatées au moment où elles seront contractées et sont estimées entre 50 M\$ et 70 M\$. Elles comprennent une perte de 6 M\$ enregistrée pendant le trimestre relativement à la sous-location d'une partie des locaux.

12. Informations sectorielles

La CIBC compte trois secteurs d'activité : Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC et Marchés mondiaux CIBC. Ces secteurs d'activité bénéficient du soutien de cinq groupes fonctionnels, à savoir Administration, Expansion de l'entreprise, Finance, Technologie et opérations, et Trésorerie et gestion du bilan et du risque. Les activités de ces groupes fonctionnels sont intégrées au poste Siège social et autres. Leurs revenus, frais et ressources au bilan sont habituellement ventilés entre les secteurs d'activité.

RÉSULTATS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

		Marchés de détail CIBC	Gestion des avoirs CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Siège social et autres	Total CIBC
<i>en millions de dollars, pour les trimestres terminés les</i>						
31 juil. 2004	Revenu net d'intérêts	1 022 \$	114 \$	156 \$	68 \$	1 360 \$
	Revenu autre que d'intérêts	472	388	630	80	1 570
	Revenu intersectoriel⁽¹⁾	(163)	109	54	-	-
	Total des revenus	1 331	611	840	148	2 930
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	202	8	(74)	(45)⁽²⁾	91
	Frais autres que d'intérêts	748	446	600	174	1 968
	Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	381	157	314	19	871
	Impôts sur les bénéfices	128	51	57	14	250
	Part des actionnaires sans contrôle	-	-	-	1	1
	Bénéfice net	253 \$	106 \$	257 \$	4 \$	620 \$
	Actif moyen⁽³⁾	161 273 \$	19 816 \$	97 220 \$	699 \$	279 008 \$
30 avril 2004	Revenu net d'intérêts	982 \$	123 \$	130 \$	64 \$	1 299 \$
	Revenu autre que d'intérêts	414	430	838	70	1 752
	Revenu intersectoriel ⁽¹⁾	(150)	100	50	-	-
	Total des revenus	1 246	653	1 018	134	3 051
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	199	8	(9)	9	207
	Frais autres que d'intérêts	738	500	670	166	2 074
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	309	145	357	(41)	770
	Impôts sur les bénéfices	104	46	98	(10)	238
	Part des actionnaires sans contrôle	-	-	-	1	1
	Bénéfice net (perte nette)	205 \$	99 \$	259 \$	(32) \$	531 \$
	Actif moyen ⁽³⁾	161 056 \$	20 236 \$	102 198 \$	752 \$	284 242 \$
31 juil. 2003	Revenu net d'intérêts	995 \$	153 \$	202 \$	132 \$	1 482 \$
	Revenu autre que d'intérêts	419	354	544	67	1 384
	Revenu intersectoriel ⁽¹⁾	(157)	108	50	(1)	-
	Total des revenus	1 257	615	796	198	2 866
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	150	5	269	1	425
	Frais autres que d'intérêts	734	477	576	165	1 952
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	373	133	(49)	32	489
	Impôts sur les bénéfices	126	46	(52)	(420)	(300)
	Part des actionnaires sans contrôle	-	-	-	1	1
	Bénéfice net	247 \$	87 \$	3 \$	451 \$	788 \$
	Actif moyen ⁽³⁾	146 397 \$	29 817 \$	108 695 \$	920 \$	285 829 \$

Voir les notes ci-après.

RÉSULTATS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

		Marchés de détail CIBC	Gestion des avoirs CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Siège social et autres	Total CIBC
<i>en millions de dollars, pour les neuf mois terminés les</i>						
31 juil. 2004	Revenu net d'intérêts	3 053 \$	371 \$	455 \$	215 \$	4 094 \$
	Revenu autre que d'intérêts	1 326	1 203	2 108	214	4 851
	Revenu intersectoriel⁽¹⁾	(472)	315	159	(2)	-
	Total des revenus	3 907	1 889	2 722	427	8 945
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	563	20	(98)	(32) ⁽²⁾	453
	Frais autres que d'intérêts	2 236	1 414	1 865	470	5 985
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	1 108	455	955	(11)	2 507
	Impôts sur les bénéfices	368	158	245	(27)	744
	Part des actionnaires sans contrôle	-	-	-	3	3
	Bénéfice net	740 \$	297 \$	710 \$	13 \$	1 760 \$
	Actif moyen⁽³⁾	160 974 \$	19 949 \$	99 935 \$	716 \$	281 574 \$
31 juil. 2003	Revenu net d'intérêts	2 932 \$	440 \$	659 \$	213 \$	4 244 \$
	Revenu autre que d'intérêts	1 199	1 175	1 818	243	4 435
	Revenu intersectoriel ⁽¹⁾	(467)	312	158	(3)	-
	Total des revenus	3 664	1 927	2 635	453	8 679
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	423	12	567	10	1 012
	Frais autres que d'intérêts	2 301	1 494	1 800	495	6 090
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	940	421	268	(52)	1 577
	Impôts sur les bénéfices	281	144	23	(426)	22
	Part des actionnaires sans contrôle	-	-	(2)	4	2
	Bénéfice net	659 \$	277 \$	247 \$	370 \$	1 553 \$
	Actif moyen ⁽³⁾	144 673 \$	31 306 \$	109 778 \$	913 \$	286 670 \$

1) Le revenu intersectoriel représente les commissions de vente internes et la répartition des revenus selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

2) Comprend une reprise de la provision générale de 50 M\$.

3) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière et parce que c'est la mesure examinée par la direction de la CIBC. L'actif moyen de Juniper Financial Corp., les coentreprises de CIBC Mellon, les débiteures de Fahnstock Viner Holdings Inc. et d'autres actifs moyens non directement attribuables à des secteurs d'activité donnés ne sont pas affectés aux secteurs d'activité.

13. Retrait de certaines activités

Conformément à notre entente avec le contrôleur désigné par le département de la Justice, nous sommes engagés dans la liquidation et le retrait, de façon ordonnée dans le cours normal des affaires, des conduits de créances de Marchés mondiaux CIBC aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie. Pendant le trimestre, d'énormes progrès ont été réalisés. Au 31 juillet 2004, les actifs restants s'élevaient à 2,3 G\$.

Par suite des mesures prises pendant le trimestre, la CIBC a acheté pour 0,6 G\$ d'actifs. Elle devrait, dans le cadre de son retrait, acheter d'autres actifs pour un montant de l'ordre de 1,0 G\$ à 1,3 G\$. Nous prévoyons engager des frais supplémentaires actuellement évalués à 29 M\$, dont 4,1 M\$ ont été constatés au cours du trimestre (14,4 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2004).

14. Modifications futures de conventions comptables

Entités à détenteurs de droits variables

En juin 2003, l'ICCA a publié la NOC-15, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables ». En mars 2004, un projet de modification (NOC-15R) a été publié afin de s'assurer que la NOC-15 s'alignait sur la FIN 46R, son équivalent en vertu des PCGR des États-Unis. La NOC-15R fournit des directives sur l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice des droits de vote. La NOC-15R est en vigueur pour toutes les périodes annuelles et intermédiaires ouvertes à compter du 1^{er} novembre 2004.

Nous sommes en train d'évaluer l'incidence de l'application de la NOC-15R. Voici un résumé de notre participation dans différents types d'EDDV et une évaluation de l'incidence de l'adoption de ces normes :

Structures à vente multiple

Nous agissons à titre d'administrateur auprès de quelques structures à vente multiple. Ces structures donnent aux clients accès aux liquidités des marchés des capitaux d'emprunt en leur permettant de vendre des actifs aux structures, qui émettent ensuite des titres d'emprunt aux investisseurs en vue de financer les achats. Les vendeurs continuent d'administrer les actifs transférés et absorbent les premières pertes des structures. Nous accordons généralement, ainsi que des tiers, des concours de trésorerie de sûreté aux structures et fournissons parfois des facilités d'amélioration des termes du crédit sous forme de lettres de crédit ou autres garanties. De plus, nous pouvons également agir à titre de contrepartie à des contrats dérivés conclus par des structures à vente multiple. Ces structures se trouvent au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie.

Nous sommes engagés dans la liquidation ou le retrait, de façon ordonnée dans le cours normal des affaires, des conduits de créances aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie. Pour plus de renseignements, voir la note 13 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires.

En ce qui a trait aux structures canadiennes, il est possible que nous soyons obligés de consolider les résultats des structures à vente multiple avec un actif de près de 10,1 G\$. Nous évaluons la possibilité d'opter pour la restructuration de sorte que nous ne serions pas tenus de consolider ces structures en vertu de la NOC-15R. Nous avons fourni des concours de trésorerie de sûreté s'élevant à 12,0 G\$ aux structures que nous administrons.

Fiducies de rémunération

Certains de nos régimes de rémunération sont financés par l'entremise de fiducies établies à ces fins. Le financement des attributions en vertu de ces régimes est versé dans ces fiducies, qui achètent des actions ordinaires de la CIBC sur le marché libre. Nous pouvons avoir droit à des abandons ou à des actions non acquises dans ces fiducies. Par conséquent, nous sommes considérés comme les principaux bénéficiaires de ces fiducies si bien que nous devons en consolider les résultats. Cependant, ce type de consolidation ne devrait pas avoir une incidence importante sur nos états financiers consolidés, étant donné que l'actif (actions de la CIBC) et le passif (soit l'obligation d'offrir des actions de la CIBC aux participants) des fiducies devraient se neutraliser l'un et l'autre dans la section capital-actions des bilans consolidés. Nous ne sommes exposés à aucun risque de perte en raison de notre participation dans ces fiducies.

En vertu du Régime d'achat d'actions par les employés de la CIBC, les cotisations de la CIBC sont acquises à l'employé après deux ans de participation continue au régime, et toutes les cotisations ultérieures sont acquises dès leur versement. Le fiduciaire du régime affecte la totalité des cotisations à l'achat d'actions ordinaires sur le marché libre, durant chaque période de paie. Nous ne sommes pas considérés comme les principaux bénéficiaires, étant donné que nous ne sommes exposés à aucun risque de perte en raison de notre participation dans

la fiducie qui sert à administrer le Régime d'achat d'actions par les employés.

Placements en gestion commune et fiducies personnelles

Nous sommes le promoteur de plusieurs fonds communs de placement et fonds en gestion commune, sous forme de fiducies. Nous obtenons des honoraires pour agir à titre de gestionnaires, d'administrateurs, de dépositaires, de fiduciaires ou de courtiers. Nous ne garantissons pas nécessairement le capital ni le rendement aux investisseurs de ces fonds, sauf dans de rares cas (voir la section « Garanties de valeur marchande », à la note 25 afférente aux états financiers consolidés de 2003).

Par ailleurs, nous agissons comme fiduciaires d'un certain nombre de fiducies personnelles. Nous obtenons des honoraires à ce titre et avons la responsabilité fiduciaire d'agir dans le meilleur intérêt des bénéficiaires des fiducies. Nous ne sommes pas considérés comme les principaux bénéficiaires de ces entités en vertu de la NOC-15R.

Autres entités à détenteurs de droits variables

Nous titrisons nos propres actifs et agissons également à titre d'administrateurs ou de conseillers financiers auprès des structures à vente exclusive qui achètent les actifs financiers de clients. Selon l'évaluation, nous serons considérés comme les principaux bénéficiaires, ce qui entraînera la consolidation des résultats d'une structure à vente exclusive et un ajout d'actifs d'environ 1,4 G\$. Au total, nous procurons des concours de trésorerie de sûreté totalisant 1,6 G\$ aux structures à vente exclusive, dont 1,4 G\$ se rattachent aux structures à vente exclusive qui seront consolidées.

Nous entretenons des relations avec certains fonds de placement qui effectuent des placements privés (notamment des placements parallèles avec les employés de la CIBC). Nos placements figurent dans les bilans consolidés à titre de valeurs du compte de placement et autres actifs. Nos employés, qui sont considérés comme apparentés en vertu de la NOC-15R, gèrent ces fonds de placement. Par conséquent, en vertu des dispositions relatives aux apparentés de la NOC-15R nous consoliderons ces fonds de placement, pour des actifs et des passifs additionnels de 0,9 G\$, à la prise d'effet de la NOC-15R, le 1^{er} novembre 2004.

La CIBC structure des opérations visant à modifier les flux de trésorerie de gestionnaires d'actifs tiers pour créer des placements avec des profils de risque précis, ou pour aider les clients à gérer efficacement les autres risques. Habituellement, ces opérations nécessitent l'utilisation de produits dérivés, qui transfèrent les risques et les rendements des actifs détenus par une fiducie. Nous sommes considérés comme les principaux bénéficiaires des fiducies avec des actifs d'un total de 0,4 G\$.

Nous entretenons également des relations avec d'autres entités ou structures qui pourraient être désignées comme des EDDV et qui seraient donc assujetties à une évaluation de la consolidation en vertu des dispositions de la NOC-15R. La direction évalue actuellement ces entités et, à ce jour, aucun problème important n'a été détecté.

Passifs et capitaux propres

En janvier 2004, l'ICCA a publié des modifications au chapitre 3860 du Manuel, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Les modifications exigent que les obligations contractuelles qui peuvent être réglées au choix de l'émetteur en émettant un nombre variable d'instruments de capitaux propres lui appartenant soient présentées à titre de passifs plutôt que de capitaux propres. Les versements de dividendes découlant de ces instruments financiers seront traités comme des intérêts débiteurs dans les états consolidés des résultats. Cette modification de convention comptable entrera en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2004 et sera appliquée rétroactivement.

Selon la norme modifiée, la CIBC devra classer ses actions privilégiées qui sont convertibles en actions ordinaires au gré du porteur à titre de passifs, plutôt que de capitaux propres aux bilans consolidés. Compte tenu des actions privilégiées en circulation au 31 juillet 2004, 1,7 G\$ d'actions privilégiées seront présentées à titre de passifs à compter du 1^{er} novembre 2004, les intérêts débiteurs augmenteront de 94 M\$, et les dividendes sur actions privilégiées diminueront d'autant pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005. La modification n'aura aucune incidence sur le résultat par action ou sur le bénéfice net disponible pour les porteurs d'actions ordinaires.

En février 2004, le BSIF a confirmé que toutes les actions privilégiées en circulation au 31 janvier 2004 continueront à être admissibles au capital de première catégorie tant qu'elles seront en circulation, si bien que les ratios du capital de CIBC n'en sont pas touchés.

Dépréciation durable

En mars 2004, le Emerging Issues Task Force (EITF) des États-Unis a publié une directive concernant le sens de l'expression dépréciation « durable » et son application à certains placements. La nouvelle directive se trouve dans l'EITF 03-1, qui entrera en vigueur au cours du quatrième trimestre de 2004. Aux termes de celle-ci, un placement est réputé avoir subi une dépréciation si la juste valeur du titre est inférieure à sa valeur comptable. Si tel est le cas, il faut ensuite déterminer si la dépréciation est « durable ». Le modèle de dépréciation s'applique à tous les titres de placement et à toute autre valeur comptabilisée à la valeur d'acquisition.

Selon la directive révisée, pour qualifier une dépréciation de « durable », et donc constater une perte de valeur, il faut examiner les conditions courantes et prévues du marché et vérifier l'intention de la direction de conserver les valeurs pendant une durée suffisante pour que se réalise la remontée prévue de la juste valeur. Nous évaluons actuellement l'incidence de la directive dans le contexte des PCGR du Canada.

15. Fait postérieur à la date du bilan

Le 18 août 2004, nous avons annoncé la vente de Juniper Financial Corp. (Juniper) à Barclays Bank PLC, pour une contrepartie totale de 383 M\$ (293 M\$ US), sous réserve de certains rajustements. Juniper est une société américaine

de cartes de crédit détenue à 98 %. Les 2 % restants sont détenus par la haute direction de Juniper. L'opération devrait être conclue à la fin de 2004, sous réserve d'une approbation réglementaire. L'opération devrait se traduire par un gain avant impôts d'environ 98 M\$ (46 M\$ après impôts). Le montant définitif du gain dépend de plusieurs facteurs, qui seront déterminés à la date de clôture de l'opération.

16. Information des périodes précédentes

Certains montants des périodes précédentes ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation utilisée pour la période visée.